

REGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE
DEPARTEMENT DE L'YONNE (89)
COMMUNES DE FRESNES,YROURRE ET SAMBOURG

PARC AGRIVOLTAIQUE DE LA CHARITE

MO ARCHITECTES
eurl d'architecture au capital de 8.000€ / n°IDF S12 893
siret 511 091 258 000 18 / tva intra FR 245 110 912 58
24, rue Stalingrad / 93310 Le Pré Saint-Gervais
T 01 48 96 99 56 / **F** 01 48 96 99 57 / mo.architectes@free.fr



© MO ARCHITECTES. Mission strictement limitée à l'édition des plans de demande du Permis de Construire, en vue du dépôt du dossier, par le Maître d'ouvrage aux autorités compétentes.

MAITRISE D'ŒUVRE
MO ARCHITECTES

MAITRISE D'OUVRAGE
PARC AGRIVOLTAIQUE DE LA CHARITE S.A.S

RWE

24, RUE DE STALINGRAD - 93310 LE PRE SAINT-GERVAIS
T: 01 48 96 99 56 - F: 01 48 96 99 57
atelier.moarchitectes@gmail.com

50, RUE MADAME DE SANZILLON - 92210 CLICHY
T: 06 75 59 09 49
magali.romand@rwe.com

DOSSIER PERMIS DE CONSTRUIRE

Date :09/12/2024 | Indice : **A**

NOMENCLATURE

AR-01	PC 1:	PLAN DE SITUATION
AR-02	PC 2:	PLAN MASSE EXISTANT
AR-03	PC 2:	VUE AERIENNE
AR-04	PC 2:	PLAN DE MASSE GENERAL
AR-05	PC 2:	PLAN DE MASSE SECTEUR NORD
AR-06	PC 2:	PLAN DE MASSE SECTEUR SUD
AR-07	PC 2:	PLAN DE MASSE SECTEUR EST
AR-08	PC 2:	ZONE NORD A
AR-09	PC 2:	ZONE NORD B
AR-10	PC 2:	ZONE NORD C
AR-11	PC 2:	ZONE SUD A
AR-12	PC 2:	ZONE SUD B
AR-13	PC 2:	ZONE SUD C
AR-14	PC 2:	ZONE EST A
AR-15	PC 2:	ZONE EST B
AR-16	PC 2:	ZONE EST C
AR-17	PC 2:	ZONE EST D
AR-18	PC 2:	LIGNES DE COUPES
AR-19	PC 3:	COUPES DE TERRAIN
AR-20	PC 3:	COUPES DE TERRAIN
AR-21	PC 3:	COUPES DE TERRAIN
AR-22	PC 3:	COUPES DE TERRAIN
AR-23	PC 3:	COUPES DE TERRAIN
AR-24	PC 3:	COUPES DE TERRAIN
AR-25	PC 3:	COUPES DE TERRAIN
AR-26	PC 4:	NOTICE
AR-27	PC 4:	NOTICE
AR-28	PC 4:	NOTICE
AR-29	PC 4:	NOTICE
AR-30	PC 5:	PLAN ELEVATION REFERENCE TABLE
AR-31	PC 5:	POSTE DE LIVRAISON
AR-32	PC 5:	POSTE DE TRANSFORMATION
AR-33	PC 6-7:	VUE D'INSERTION PROCHE
AR-34	PC 6-8:	VUE D'INSERTION LOINTAINE

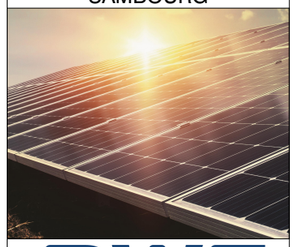
Les présents plans sont exclusivement destinés à la demande du Permis de Construire. Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction. Toute reproduction même partielle est interdite sans accord écrit du bureau d'études. Les limites cadastrales issues des sections digitalisées sont données à titre indicatif, de même que les coordonnées des îlots photovoltaiques en découlant. Ces positions sont suffisantes pour la phase du Permis de Construire. Il est fortement conseillé de procéder à un bornage contradictoire afin de garantir au moins les limites des parcelles d'implantation avant les phases de travaux.

© MO ARCHITECTES. Mission strictement limitée à l'édition des plans de demande du Permis de Construire, en vue du dépôt du dossier, par le Maître d'ouvrage aux autorités compétentes.

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

PARC AGRIVOLTAIQUE DE LA CHARITE

COMMUNES DE FRESNES,YROURRE ET SAMBOURG



RWE

PARC AGRIVOLTAIQUE DE LA CHARITE S.A.S

SOMMAIRE

MAITRISE D'ŒUVRE

MO ARCHITECTES

Date : 09/12/2024 | Indice : **A**

© MO ARCHITECTES. Mission strictement limitée à l'édition des plans de demande du Permis de Construire, en vue du dépôt du dossier, par le Maître d'ouvrage aux autorités compétentes.

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

PARC AGRIVOLTAIQUE DE LA CHARITE

COMMUNES DE FRESNES,YROURRE ET SAMBOURG



RWE

PARC AGRIVOLTAIQUE DE LA CHARITE S.A.S

PLAN DE SITUATION

Source scan 25 IGN

Parc Photovoltaique

1 Vue d'insertion et environnement proche

2 Vue d'insertion et paysage lointain

MAITRISE D'ŒUVRE

MO ARCHITECTES

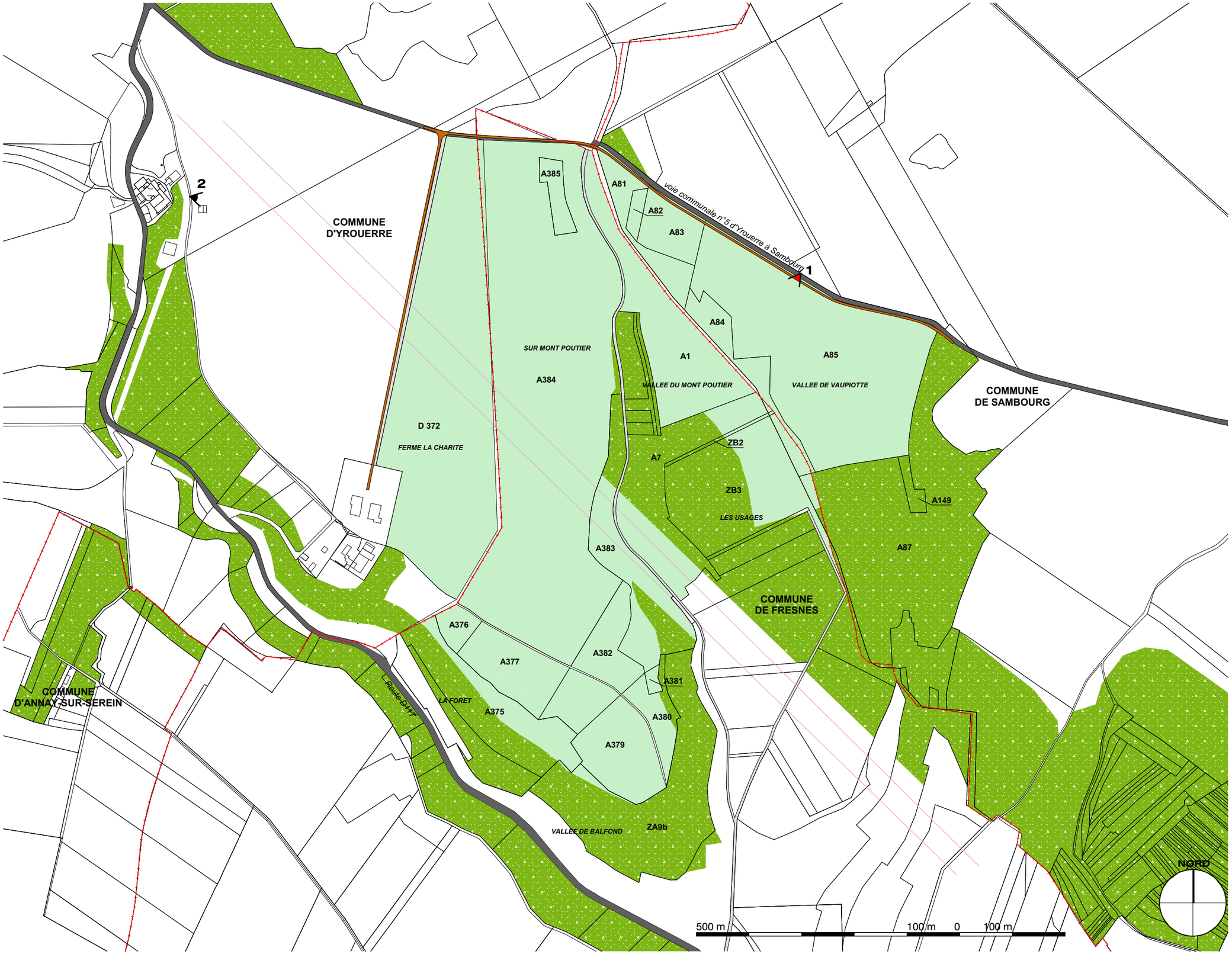
PC 1

AR-01

A3-Echelle : 1: 25 000

Date : 09/12/2024 Indice : **A**

© MO ARCHITECTES. Mission strictement limitée à l'édition des plans de demande du Permis de Construire, en vue du dépôt du dossier, par le Maître d'ouvrage aux autorités compétentes.



DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

PARC AGRIVOLTAIQUE DE LA CHARITE

COMMUNES DE FRESNES,YROURRE ET SAMBOURG



RWE

PARC AGRIVOLTAIQUE DE LA CHARITE S.A.S

PLAN MASSE EXISTANT

- Route existante suivant cadastre
- Chemin existant suivant cadastre
- Chemin existant suivant vue aerienne
- Parcelle d'assiette
- Boisements
- Ligne Haute Tension
- Vue d'insertion et environnement proche
- Vue d'insertion et paysage lointain

MAITRISE D'ŒUVRE

MO ARCHITECTES

PC 2

AR-02

A3-Echelle : 1:7500

Date : 09/12/2024 | Indice : **A**

© MO ARCHITECTES. Mission strictement limitée à l'édition des plans de demande du Permis de Construire, en vue du dépôt du dossier, par le Maître d'ouvrage aux autorités compétentes.



DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

PARC AGRIVOLTAIQUE DE LA CHARITE

COMMUNES DE FRESNES,YROURRE ET SAMBOURG



RWE

PARC AGRIVOLTAIQUE DE LA CHARITE S.A.S

VUE AERIENNE

Données techniques:

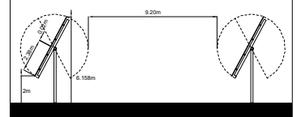
Référence Modules: LONGI-LR7-72HGD-615M
Puissance Modules: 615Wp
Nombre de Modules: 35 308 pcs
Référence Onduleurs: HUAWEI-SUN2000-330KTL
Puissance installée: 21.71 MWp

Rayon de courbure: 12 m
Largeur voirie Interne: 5 m
Tables 2V52: 322 unités
Tables 2V26: 35 unités

Capacité de la citerne: 60 m³
Portail: 14 m de large / 2 m de hauteur
Clôture: 2 m de hauteur

Ligne Haute Tension
Piste SDIS
Piste de maintenance
Poste de Livraison
Citerne
Poste de Transformation
Zone témoin
Périmètre de captage
Portail
Haie paysagère à planter
Emprise du projet Périmètre clôturé
Vue d'insertion et environnement proche
Vue d'insertion et paysage lointain

Configuration de table:



MAITRISE D'ŒUVRE

MO ARCHITECTES

PC 2

AR-03

A3-Echelle : 1:7500

Date : 09/12/2024 | Indice : **A**

© MO ARCHITECTES. Mission strictement limitée à l'édition des plans de demande du Permis de Construire, en vue du dépôt du dossier, par le Maître d'ouvrage aux autorités compétentes.

COMMUNE D'YROUERRE

COMMUNE DE SAMBOURG

COMMUNE DE FRESNES

COMMUNE D'ANNAY-SUR-SEREIN

voie communale n°5 d'Yrouerre à Sambourg

Route D177

1

2

Emplacement prévu pour le raccordement au réseau : raccordement poste source à préciser

NORD

500 m 100 m 0 100 m

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

PARC AGRIVOLTAIQUE DE LA CHARITE

COMMUNES DE FRESNES,YROURRE ET SAMBOURG



RWE

PARC AGRIVOLTAIQUE DE LA CHARITE S.A.S

PLAN DE MASSE GENERAL

Données techniques:

Référence Modules: LONGI-LR7-72HGD-615M
Puissance Modules: 615Wp
Nombre de Modules: 35 308 pcs
Référence Onduleurs: HUAWEI-SUN2000-330KTL
Puissance installée: 21.71 MWp

Rayon de courbure: 12 m
Largeur voirie Interne: 5 m
Tables 2V52: 322 unités
Tables 2V26: 35 unités

Capacité de la citerne: 60 m³
Portail: 14 m de large / 2 m de hauteur
Clôture: 2 m de hauteur

- *Route existante suivant cadastre*
- *Chemin existant suivant cadastre*
- *Route ou Chemin existant suivant vue aerienne*
- *Boisements*
- *Ligne Haute Tension*
- *Piste SDIS*
- *Piste de maintenance*
- *Poste de Livraison*
- *Citerne*
- *Poste de Transformation*
- *Zone témoin*
- *Périmètre de captage*
- *Portail*
- *Haie paysagère à planter*
- *Emprise du projet Périmètre clôturé*
- *Vue d'insertion et environnement proche*
- *Vue d'insertion et paysage lointain*

MAITRISE D'ŒUVRE

MO ARCHITECTES

PC 2

AR-04

A3-Echelle : 1:7500

Date : 09/12/2024 | Indice : **A**

© MO ARCHITECTES. Mission strictement limitée à l'édition des plans de demande du Permis de Construire, en vue du dépôt du dossier, par le Maître d'ouvrage aux autorités compétentes.

PORTAIL D'ACCES

CITERNE

PORTAIL D'ACCES

POSTE DE TRANSFORMATION

3,00
9,00
h=3,00

voie communale n°5 d'Yrouerre à Sambourg

chemin rural dit de la Vallée du Mont Poutier

COMMUNE
DE SAMBOURG

POSTE DE TRANSFORMATION

9,00
3,00
h=3,00

COMMUNE
D'YROUERRE

PORTAIL D'ACCES

COMMUNE
DE FRESNES

NORD

100 m 50 m 0 100 m

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

PARC AGRIVOLTAIQUE DE LA CHARITE

COMMUNES DE FRESNES,YROURRE ET SAMBOURG



RWE

PARC AGRIVOLTAIQUE DE LA CHARITE S.A.S

PLAN DE MASSE SECTEUR NORD



Données techniques:

Référence Modules: LONGI-LR7-72HGD-615M
Puissance Modules: 615Wp
Nombre de Modules: 35 308 pcs
Référence Onduleurs: HUAWEI-SUN2000-330KTL
Puissance installée: 21.71 MWp

Rayon de courbure: 12 m
Largeur voirie Interne: 5 m
Tables 2V52: 322 unités
Tables 2V26: 35 unités

Capacité de la citerne: 60 m³
Portail: 14 m de large / 2 m de hauteur
Clôture: 2 m de hauteur

- *Route existante suivant cadastre*
- *Chemin existant suivant cadastre*
- *Route ou Chemin existant suivant vue aerienne*
- *Boisements*
- *Piste SDIS*
- *Piste de maintenance*
- *Citerne*
- *Poste de Transformation*
- *Zone témoin*
- *Périmétre de captage*
- *Portail*
- *Haie paysagère à planter*
- *Emprise du projet Périmètre clôturé*

MAITRISE D'ŒUVRE

MO ARCHITECTES

PC 2

AR-05

A3-Echelle : 1:2500

Date : 09/12/2024 | Indice : **A**

© MO ARCHITECTES. Mission strictement limitée à l'édition des plans de demande du Permis de Construire, en vue du dépôt du dossier, par le Maître d'ouvrage aux autorités compétentes.

COMMUNE D'YROUERRE

COMMUNE DE FRESNES

PORTAIL D'ACCES

CITERNE

POSTE DE TRANSFORMATION

POSTE DE TRANSFORMATION

Route D177

chemin rural dit de la Vallée du Mont Poutier

9,00 5,00 h=3,00

3,00 3,00 h=3,00

7,40 8,00 h=1,50

NORD

100 m 50 m 0 100 m

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

PARC AGRIVOLTAIQUE DE LA CHARITE

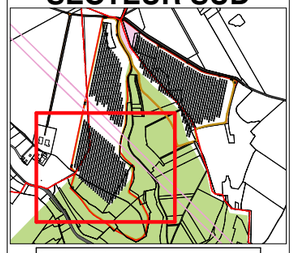
COMMUNES DE FRESNES,YROURRE ET SAMBOURG



RWE

PARC AGRIVOLTAIQUE DE LA CHARITE S.A.S

PLAN DE MASSE SECTEUR SUD



Données techniques:

Référence Modules: LONGI-LR7-72HGD-615M
Puissance Modules: 615Wp
Nombre de Modules: 35 308 pcs
Référence Onduleurs: HUAWEI-SUN2000-330KTL
Puissance installée: 21.71 MWp

Rayon de courbure: 12 m
Largeur voirie Interne: 5 m
Tables 2V52: 322 unités
Tables 2V26: 35 unités

Capacité de la citerne: 60 m³
Portail: 14 m de large / 2 m de hauteur
Clôture: 2 m de hauteur

- *Route existante suivant cadastre*
- *Chemin existant suivant cadastre*
- *Route ou Chemin existant suivant vue aerienne*
- *Boisements*
- *Ligne Haute Tension*
- *Piste SDIS*
- *Citerne*
- *Poste de Transformation*
- *Périmètre de captage*
- *Portail*
- *Haie paysagère à planter*
- *Emprise du projet Périmètre clôturé*

MAITRISE D'ŒUVRE

MO ARCHITECTES

PC 2

AR-06

A3-Echelle : 1:2500

Date : 09/12/2024 | Indice : **A**

© MO ARCHITECTES. Mission strictement limitée à l'édition des plans de demande du Permis de Construire, en vue du dépôt du dossier, par le Maître d'ouvrage aux autorités compétentes.

POSTE DE TRANSFORMATION

POSTE DE TRANSFORMATION

POSTE DE TRANSFORMATION

PORTAIL D'ACCES

POSTE DE LIVRAISON

CITERNE

voie communale n°5 d'Yrouerre à Sambourg

COMMUNE DE SAMBOURG

COMMUNE DE FRESNES

chemin rural dit de la Vallée du Mont Poutier

Emplacement prévu pour le raccordement au réseau : raccordement poste source à préciser

h=3,00

h=1,50

9,00

7,40

NORD

100 m 50 m 0 100 m

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

PARC AGRIVOLTAIQUE DE LA CHARITE

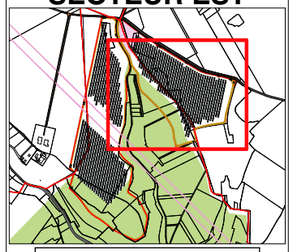
COMMUNES DE FRESNES,YROURRE ET SAMBOURG



RWE

PARC AGRIVOLTAIQUE DE LA CHARITE S.A.S

PLAN DE MASSE SECTEUR EST



Données techniques:

Référence Modules: LONGI-LR7-72HGD-615M
Puissance Modules: 615Wp
Nombre de Modules: 35 308 pcs
Référence Onduleurs: HUAWEI-SUN2000-330KTL
Puissance installée: 21.71 MWp

Rayon de courbure: 12 m
Largeur voirie Interne: 5 m
Tables 2V52: 322 unités
Tables 2V26: 35 unités

Capacité de la citerne: 60 m³
Portail: 14 m de large / 2 m de hauteur
Clôture: 2 m de hauteur

- *Route existante suivant cadastre*
- *Chemin existant suivant cadastre*
- *Route ou Chemin existant suivant vue aerienne*
- *Boisements*
- *Ligne Haute Tension*
- *Piste SDIS*
- *Piste de maintenance*
- *Poste de Livraison*
- *Citerne*
- *Poste de Transformation*
- *Zone témoin*
- *Périmètre de captage*
- *Portail*
- *Emprise du projet Périmètre clôturé*

MAITRISE D'ŒUVRE

MO ARCHITECTES

PC 2

AR-07

A3-Echelle : 1:2500

Date : 09/12/2024 | Indice : **A**

© MO ARCHITECTES. Mission strictement limitée à l'édition des plans de demande du Permis de Construire, en vue du dépôt du dossier, par le Maître d'ouvrage aux autorités compétentes.

COMMUNE D'YROUERRE

COMMUNE DE SAMBOURG

COMMUNE DE FRESNES

PORTAIL D'ACCES

PORTAIL D'ACCES

CITERNE

14,00

14,00

7,40

8,06

h=1,50

voie communale n°5 d'Yrouerre à Sambourg

CLOTURE h=2m

CLOTURE h=2m

CLOTURE h=2m

POSTE DE TRANSFORMATION

3,00

9,00

h=3,00

18,35

18,00

5,00

5,00

5,00

chemin rural dit de la Vallée du Mont Poutier

100 m

50 m

0

100 m

NORD

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

PARC AGRIVOLTAIQUE DE LA CHARITE

COMMUNES DE FRESNES,YROURRE ET SAMBOURG



RWE

PARC AGRIVOLTAIQUE DE LA CHARITE S.A.S

ZONE NORD A



Données techniques:

Référence Modules: LONGI-LR7-72HGD-615M
Puissance Modules: 615Wp
Nombre de Modules: 35 308 pcs
Référence Onduleurs: HUAWEI-SUN2000-330KTL
Puissance installée: 21.71 MWp

Rayon de courbure: 12 m
Largeur voirie Interne: 5 m
Tables 2V52: 322 unités
Tables 2V26: 35 unités

Capacité de la citerne: 60 m³
Portail: 14 m de large / 2 m de hauteur
Clôture: 2 m de hauteur

- *Route existante suivant cadastre*
- *Chemin existant suivant cadastre*
- *Route ou Chemin existant suivant vue aérienne*
- *Boisements*
- *Piste SDIS*
- *Piste de maintenance*
- *Citerne*
- *Poste de Transformation*
- *Zone témoin*
- *Portail*
- *Emprise du projet Périmètre clôturé*

MAITRISE D'ŒUVRE

MO ARCHITECTES

PC 2

AR-08

A3-Echelle : 1:1000

Date : 09/12/2024 | Indice : **A**

© MO ARCHITECTES. Mission strictement limitée à l'édition des plans de demande du Permis de Construire, en vue du dépôt du dossier, par le Maître d'ouvrage aux autorités compétentes.

CLOTURE h=2m

19,00

5,00

COMMUNE D'YROEURRE

COMMUNE DE FRESNES

CLOTURE h=2m

5,00

29,60

5,00

CLOTURE h=2m

chemin rural dit de la Vallée du Mont Poutier

38,60

NORD

100 m 50 m 0 100 m

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

PARC AGRIVOLTAIQUE DE LA CHARITE

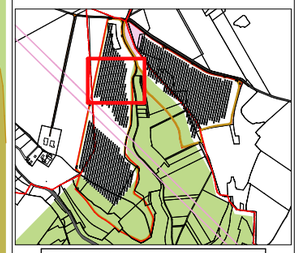
COMMUNES DE FRESNES,YROURRE ET SAMBOURG



RWE

PARC AGRIVOLTAIQUE DE LA CHARITE S.A.S

ZONE NORD B



Données techniques:

Référence Modules: LONGI-LR7-72HGD-615M
Puissance Modules: 615Wp
Nombre de Modules: 35 308 pcs
Référence Onduleurs: HUAWEI-SUN2000-330KTL
Puissance installée: 21.71 MWp

Rayon de courbure: 12 m
Largeur voirie Interne: 5 m
Tables 2V52: 322 unités
Tables 2V26: 35 unités

Capacité de la citerne: 60 m³
Portail: 14 m de large / 2 m de hauteur
Clôture: 2 m de hauteur

Chemin existant suivant cadastre
Boisements
Ligne Haute Tension
Piste SDIS
Citerne
Périmètre de captage
Emprise du projet Périmètre clôturé

MAITRISE D'ŒUVRE

MO ARCHITECTES

PC 2

AR-09

A3-Echelle : 1:1000

Date : 09/12/2024 | Indice : **A**

© MO ARCHITECTES. Mission strictement limitée à l'édition des plans de demande du Permis de Construire, en vue du dépôt du dossier, par le Maître d'ouvrage aux autorités compétentes.

PORTAIL D'ACCES

14,00

CLOTURE h=2m

5,00

19,75

COMMUNE D'YROUERRE

COMMUNE DE FRESNES

5,00

18,20

CLOTURE h=2m

chemin rural dit de la Vallée du Mont Poutier

NORD

100 m 50 m 0 100 m

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

PARC AGRIVOLTAIQUE DE LA CHARITE

COMMUNES DE FRESNES,YROURRE ET SAMBOURG



RWE

PARC AGRIVOLTAIQUE DE LA CHARITE S.A.S

ZONE NORD C



Données techniques:

Référence Modules: LONGI-LR7-72HGD-615M
Puissance Modules: 615Wp
Nombre de Modules: 35 308 pcs
Référence Onduleurs: HUAWEI-SUN2000-330KTL
Puissance installée: 21.71 MWp

Rayon de courbure: 12 m
Largeur voirie Interne: 5 m
Tables 2V52: 322 unités
Tables 2V26: 35 unités

Capacité de la citerne: 60 m³
Portail: 14 m de large / 2 m de hauteur
Clôture: 2 m de hauteur

Chemin existant suivant cadastre
Boisements
Ligne Haute Tension
Piste SDIS
Périmètre de captage
Portail
Emprise du projet Périmètre clôturé

MAITRISE D'ŒUVRE

MO ARCHITECTES

PC 2

AR-10

A3-Echelle : 1:1000

Date : 09/12/2024 Indice : **A**

© MO ARCHITECTES. Mission strictement limitée à l'édition des plans de demande du Permis de Construire, en vue du dépôt du dossier, par le Maître d'ouvrage aux autorités compétentes.

CLOTURE h=2m

COMMUNE D'YROUERRE

COMMUNE DE FRESNES

CLOTURE h=2m

20.35

14.00

PORTAIL D'ACCES

5.00

33.05

21.10

5.00

100 m 50 m 0 100 m

NORD

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

PARC AGRIVOLTAIQUE DE LA CHARITE

COMMUNES DE FRESNES,YROURRE ET SAMBOURG



RWE

PARC AGRIVOLTAIQUE DE LA CHARITE S.A.S

ZONE SUD A



Données techniques:

Référence Modules: LONGI-LR7-72HGD-615M
Puissance Modules: 615Wp
Nombre de Modules: 35 308 pcs
Référence Onduleurs: HUAWEI-SUN2000-330KTL
Puissance installée: 21.71 MWp

Rayon de courbure: 12 m
Largeur voirie Interne: 5 m
Tables 2V52: 322 unités
Tables 2V26: 35 unités

Capacité de la citerne: 60 m³
Portail: 14 m de large / 2 m de hauteur
Clôture: 2 m de hauteur

Ligne Haute Tension
Piste SDIS
Périmètre de captage
Portail
Emprise du projet Périmètre clôturé

MAITRISE D'ŒUVRE

MO ARCHITECTES

PC 2

AR-11

A3-Echelle : 1:1000

Date : 09/12/2024 | Indice : **A**

© MO ARCHITECTES. Mission strictement limitée à l'édition des plans de demande du Permis de Construire, en vue du dépôt du dossier, par le Maître d'ouvrage aux autorités compétentes.

POSTE DE TRANSFORMATION

POSTE DE TRANSFORMATION

chemin rural dit de la Vallée du Mont Poutier

9,00
3,00
h=3,00
3,00
9,00
h=3,00
31,55
5,00

CLOTURE h=2m

COMMUNE DE FRESNES

NORD

100 m 50 m 0 100 m

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

PARC AGRIVOLTAIQUE DE LA CHARITE

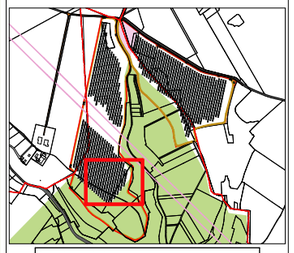
COMMUNES DE FRESNES,YROURRE ET SAMBOURG



RWE

PARC AGRIVOLTAIQUE DE LA CHARITE S.A.S

ZONE SUD B



Données techniques:

Référence Modules: LONGI-LR7-72HGD-615M
Puissance Modules: 615Wp
Nombre de Modules: 35 308 pcs
Référence Onduleurs: HUAWEI-SUN2000-330KTL
Puissance installée: 21.71 MWp

Rayon de courbure: 12 m
Largeur voirie Interne: 5 m
Tables 2V52: 322 unités
Tables 2V26: 35 unités

Capacité de la citerne: 60 m³
Portail: 14 m de large / 2 m de hauteur
Clôture: 2 m de hauteur

Chemin existant suivant cadastre
Boisements
Ligne Haute Tension
Piste SDIS
Poste de Transformation
Périmètre de captage
Emprise du projet Périmètre clôturé

MAITRISE D'ŒUVRE

MO ARCHITECTES

PC 2

AR-12

A3-Echelle : 1:1000

Date : 09/12/2024 Indice : **A**

© MO ARCHITECTES. Mission strictement limitée à l'édition des plans de demande du Permis de Construire, en vue du dépôt du dossier, par le Maître d'ouvrage aux autorités compétentes.

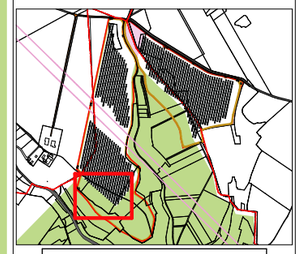
5,00
33,05
7,40
8,00
CITERNE
h=1,50
COMMUNE
DE FRESNES
5,00
CLOTURE h=2m
100 m
50 m
0
100 m
NORD

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE
PARC AGRIVOLTAIQUE DE LA CHARITE
COMMUNES DE FRESNES,YROURRE ET SAMBOURG



RWE
PARC AGRIVOLTAIQUE DE LA CHARITE S.A.S

ZONE SUD C



Données techniques:

Référence Modules: LONGI-LR7-72HGD-615M
Puissance Modules: 615Wp
Nombre de Modules: 35 308 pcs
Référence Onduleurs: HUAWEI-SUN2000-330KTL
Puissance installée: 21.71 MWp

Rayon de courbure: 12 m
Largeur voirie Interne: 5 m
Tables 2V52: 322 unités
Tables 2V26: 35 unités

Capacité de la citerne: 60 m³
Portail: 14 m de large / 2 m de hauteur
Clôture: 2 m de hauteur

Boisements
Ligne Haute Tension
Piste SDIS
Citerne
Périmétre de captage
Emprise du projet Périmètre clôturé

MAITRISE D'ŒUVRE

MO ARCHITECTES

PC 2

AR-13

A3-Echelle : 1:1000

Date : 09/12/2024 | Indice : **A**

© MO ARCHITECTES. Mission strictement limitée à l'édition des plans de demande du Permis de Construire, en vue du dépôt du dossier, par le Maître d'ouvrage aux autorités compétentes.

POSTE DE TRANSFORMATION

voie communale n°5 d'Yrouerre à Sambourg

chemin rural dit de la Vallée du Mont Poutier

CLOTURE h=2m

CLOTURE h=2m

COMMUNE DE FRESNES

COMMUNE DE SAMBOURG

9,00
3,00
h=3,06
19,10
3,00
5,00
29,60

100 m 50 m 0 100 m

NORD

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

PARC AGRIVOLTAIQUE DE LA CHARITE

COMMUNES DE FRESNES,YROURRE ET SAMBOURG



RWE

PARC AGRIVOLTAIQUE DE LA CHARITE S.A.S

ZONE EST A



Données techniques:

Référence Modules: LONGI-LR7-72HGD-615M
Puissance Modules: 615Wp
Nombre de Modules: 35 308 pcs
Référence Onduleurs: HUAWEI-SUN2000-330KTL
Puissance installée: 21.71 MWp

Rayon de courbure: 12 m
Largeur voirie Interne: 5 m
Tables 2V52: 322 unités
Tables 2V26: 35 unités

Capacité de la citerne: 60 m³
Portail: 14 m de large / 2 m de hauteur
Clôture: 2 m de hauteur

- *Route existante suivant cadastre*
- *Chemin existant suivant cadastre*
- *Route ou Chemin existant suivant vue aerienne*
- *Boisements*
- *Piste SDIS*
- *Piste de maintenance*
- *Poste de Transformation*
- *Zone témoin*
- *Périmètre de captage*
- *Emprise du projet Périmètre clôturé*

MAITRISE D'ŒUVRE

MO ARCHITECTES

PC 2

AR-14

A3-Echelle : 1:1000

Date : 09/12/2024 | Indice : **A**

© MO ARCHITECTES. Mission strictement limitée à l'édition des plans de demande du Permis de Construire, en vue du dépôt du dossier, par le Maître d'ouvrage aux autorités compétentes.

POSTE DE TRANSFORMATION

CLOTURE h=2m

POSTE DE TRANSFORMATION

PORTAIL D'ACCES

POSTE DE LIVRAISON

CITERNE

CLOTURE h=2m

voie communale n°5 d'Yrouerre à Sambourg

COMMUNE DE SAMBOURG

Emplacement prévu pour le raccordement au réseau . raccordement poste source à préciser

NORD

100 m 50 m 0 100 m

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

PARC AGRIVOLTAIQUE DE LA CHARITE

COMMUNES DE FRESNES,YROURRE ET SAMBOURG



RWE

PARC AGRIVOLTAIQUE DE LA CHARITE S.A.S

ZONE EST B



Données techniques:

Référence Modules: LONGI-LR7-72HGD-615M
Puissance Modules: 615Wp
Nombre de Modules: 35 308 pcs
Référence Onduleurs: HUAWEI-SUN2000-330KTL
Puissance installée: 21.71 MWp

Rayon de courbure: 12 m
Largeur voirie Interne: 5 m
Tables 2V52: 322 unités
Tables 2V26: 35 unités

Capacité de la citerne: 60 m³
Portail: 14 m de large / 2 m de hauteur
Clôture: 2 m de hauteur

Route existante suivant cadastre
Route ou Chemin existant suivant vue aerienne
Boisements
Piste SDIS
Piste de maintenance
Poste de Livraison
Citerne
Poste de Transformation
Zone témoin
Portail
Emprise du projet Périmètre clôturé

MAITRISE D'ŒUVRE

MO ARCHITECTES

PC 2

AR-15

A3-Echelle : 1:1000

Date : 09/12/2024 | Indice : **A**

© MO ARCHITECTES. Mission strictement limitée à l'édition des plans de demande du Permis de Construire, en vue du dépôt du dossier, par le Maître d'ouvrage aux autorités compétentes.

COMMUNE DE SAMBOURG

COMMUNE DE FRESNES

73,30

5,00

CLOTURE h=2m

100 m 50 m 0 100 m

NORD

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

PARC AGRIVOLTAIQUE DE LA CHARITE

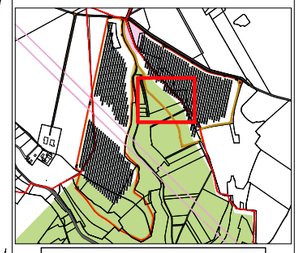
COMMUNES DE FRESNES,YROURRE ET SAMBOURG



RWE

PARC AGRIVOLTAIQUE DE LA CHARITE S.A.S

ZONE EST C



Données techniques:

Référence Modules: LONGI-LR7-72HGD-615M
Puissance Modules: 615Wp
Nombre de Modules: 35 308 pcs
Référence Onduleurs: HUAWEI-SUN2000-330KTL
Puissance installée: 21.71 MWp

Rayon de courbure: 12 m
Largeur voirie Interne: 5 m
Tables 2V52: 322 unités
Tables 2V26: 35 unités

Capacité de la citerne: 60 m³
Portail: 14 m de large / 2 m de hauteur
Clôture: 2 m de hauteur

Chemin existant suivant cadastre
Boisements
Piste SDIS
Périmètre de captage
Emprise du projet Périmètre clôturé

MAITRISE D'ŒUVRE

MO ARCHITECTES

PC 2

AR-16

A3-Echelle : 1:1000

Date : 09/12/2024 | Indice : **A**

© MO ARCHITECTES. Mission strictement limitée à l'édition des plans de demande du Permis de Construire, en vue du dépôt du dossier, par le Maître d'ouvrage aux autorités compétentes.

COMMUNE DE FRESNES

COMMUNE DE SAMBOURG

CLOTURE h=2m

5,00

19,90

5,00

6,00

PORTAIL D'ACCES

chemin rural dit des Usages

100 m 50 m 0 100 m

NORD

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

PARC AGRIVOLTAIQUE DE LA CHARITE

COMMUNES DE FRESNES,YROURRE ET SAMBOURG



RWE

PARC AGRIVOLTAIQUE DE LA CHARITE S.A.S

ZONE EST D



Données techniques:

Référence Modules: LONGI-LR7-72HGD-615M
Puissance Modules: 615Wp
Nombre de Modules: 35 308 pcs
Référence Onduleurs: HUAWEI-SUN2000-330KTL
Puissance installée: 21.71 MWp

Rayon de courbure: 12 m
Largeur voirie Interne: 5 m
Tables 2V52: 322 unités
Tables 2V26: 35 unités

Capacité de la citerne: 60 m³
Portail: 14 m de large / 2 m de hauteur
Clôture: 2 m de hauteur

Chemin existant suivant cadastre
Boisements
Piste SDIS
Périmètre de captage
Portail
Emprise du projet Périmètre clôturé

MAITRISE D'ŒUVRE

MO ARCHITECTES

PC 2

AR-17

A3-Echelle : 1:1000

Date : 09/12/2024 | Indice : **A**

© MO ARCHITECTES. Mission strictement limitée à l'édition des plans de demande du Permis de Construire, en vue du dépôt du dossier, par le Maître d'ouvrage aux autorités compétentes.

COMMUNE D'YROUERRE

COMMUNE D'ANNAY-SUR-SEREIN

COMMUNE DE FRESNES

COMMUNE DE SAMBOURG

voie communale n°5 d'Yrouerre à Sambourg

Route D177

A

B

C

D

E

F

NORD

500 m 100 m 0 100 m

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

PARC AGRIVOLTAIQUE DE LA CHARITE

COMMUNES DE FRESNES,YROURRE ET SAMBOURG



RWE

PARC AGRIVOLTAIQUE DE LA CHARITE S.A.S

LIGNES DE COUPES

- Route existante suivant cadastre
- Chemin existant suivant cadastre
- Route ou Chemin existant suivant vue aerienne
- Boisements
- Ligne Haute Tension
- Piste SDIS
- Piste de maintenance
- Poste de Livraison
- Citerne
- Poste de Transformation
- Zone témoin
- Périmétre de captage
- Portail
- Haie paysagère à planter
- Emprise du projet Périmètre clôturé

MAITRISE D'ŒUVRE

MO ARCHITECTES

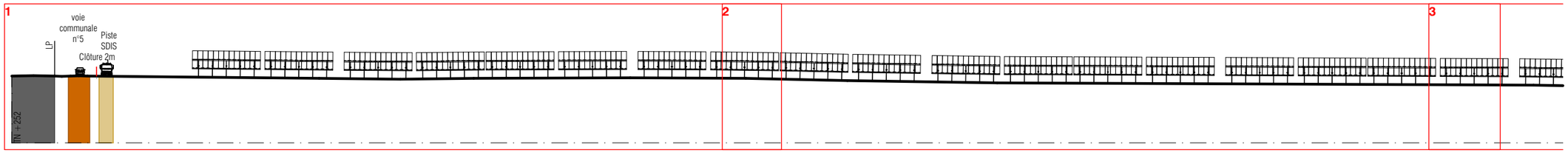
PC 2

AR-18

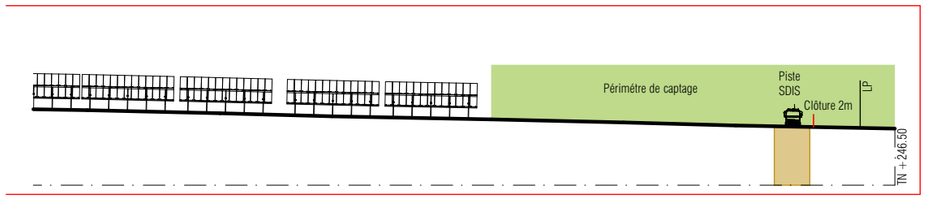
A3-Echelle : 1:7500

Date : 09/12/2024 | Indice : **A**

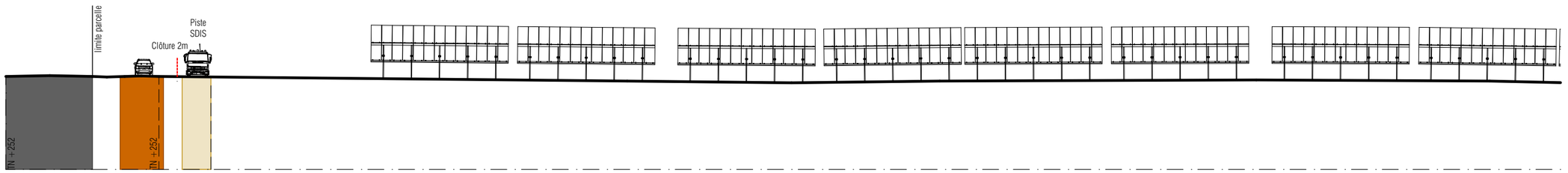
© MO ARCHITECTES. Mission strictement limitée à l'édition des plans de demande du Permis de Construire, en vue du dépôt du dossier, par le Maître d'ouvrage aux autorités compétentes.



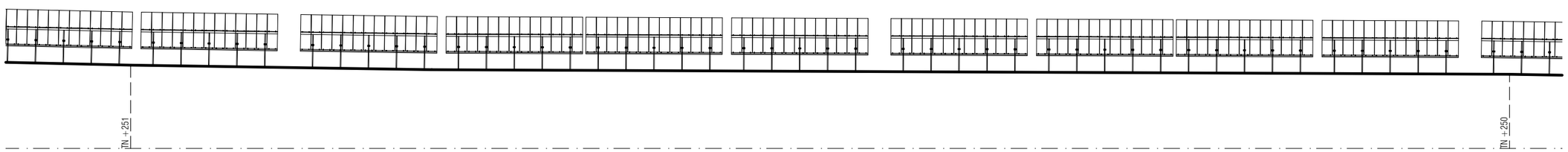
COUPE A TERRAIN 1/1000



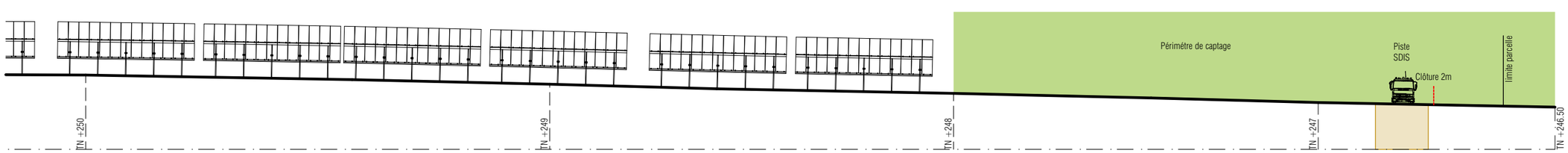
COUPE A TERRAIN 1/1000



COUPE A 1 TERRAIN 1/500



COUPE A 2 TERRAIN 1/500



COUPE A 3 TERRAIN 1/500

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

PARC AGRIVOLTAIQUE DE LA CHARITE

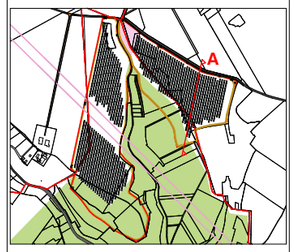
COMMUNES DE FRESNES,YROURRE ET SAMBOURG



RWE

PARC AGRIVOLTAIQUE DE LA CHARITE S.A.S

COUPES DE TERRAIN



Route existante suivant cadastre
Route ou Chemin existant suivant vue aerienne
Piste SDIS
Périmétre de captage
Clôture
Limite de parcelle

MAITRISE D'ŒUVRE

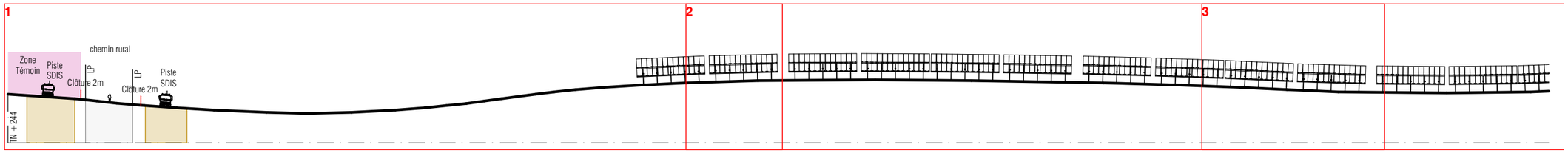
MO ARCHITECTES

PC 3

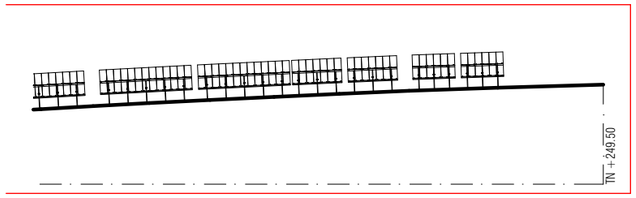
AR-19

A3-Echelle :1:1000, 1:500

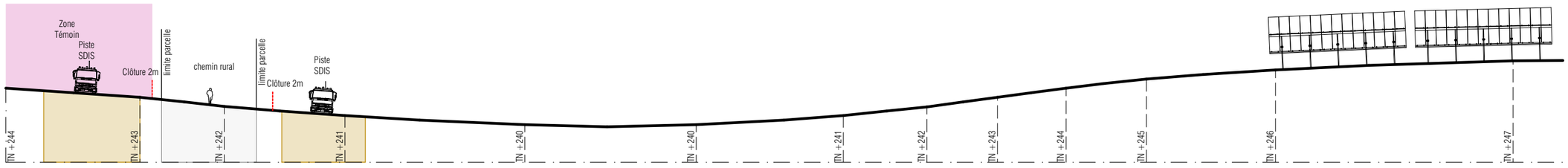
Date : 09/12/2024 | Indice : **A**



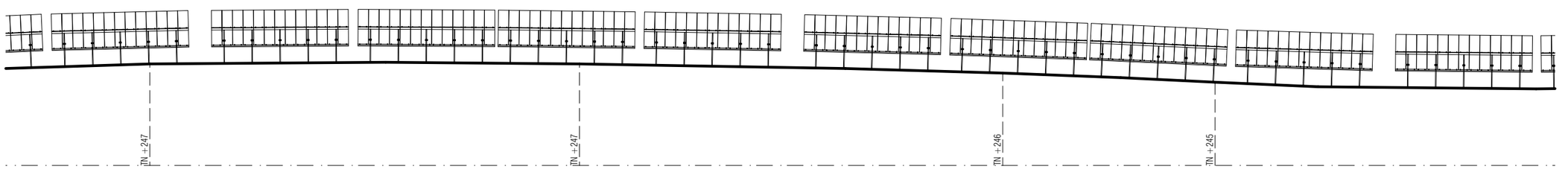
COUPE B TERRAIN 1/1000



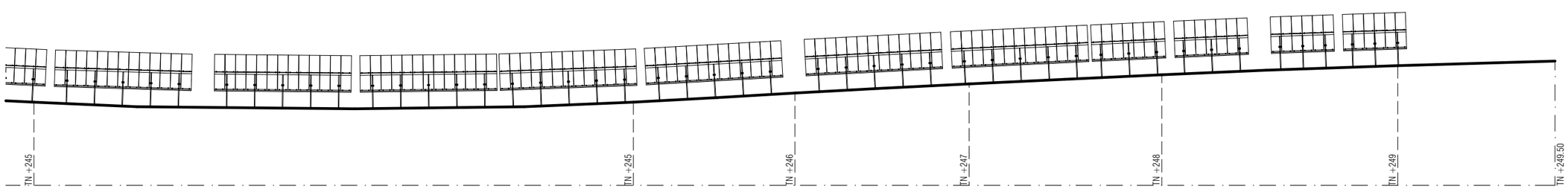
COUPE B TERRAIN 1/1000



COUPE B 1 TERRAIN 1/500



COUPE B 2 TERRAIN 1/500



COUPE B 3 TERRAIN 1/500

© MO ARCHITECTES. Mission strictement limitée à l'édition des plans de demande du Permis de Construire, en vue du dépôt du dossier, par le Maître d'ouvrage aux autorités compétentes.

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

PARC AGRIVOLTAIQUE DE LA CHARITE

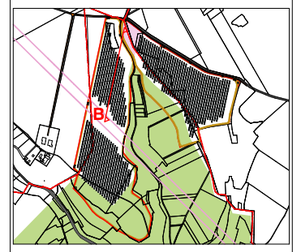
COMMUNES DE FRESNES,YROURRE ET SAMBOURG



RWE

PARC AGRIVOLTAIQUE DE LA CHARITE S.A.S

COUPES DE TERRAIN



Chemin existant suivant cadastre
Piste SDIS
Zone témoin
Clôture
Limite de parcelle

MAITRISE D'ŒUVRE

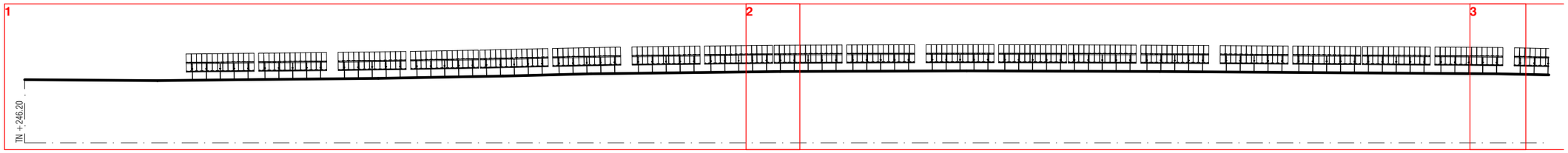
MO ARCHITECTES

PC 3

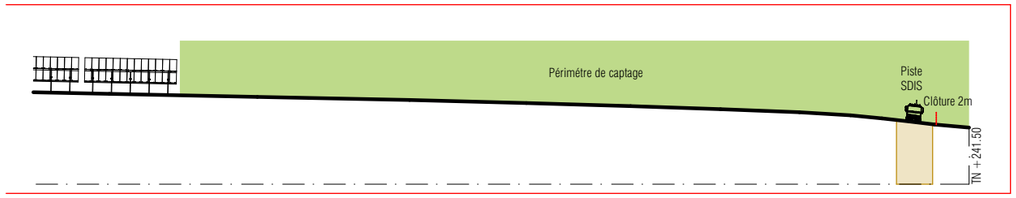
AR-20

A3-Echelle :1:500, 1:1000

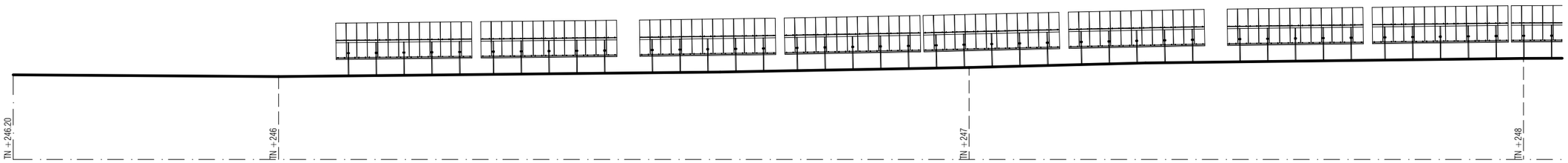
Date : 09/12/2024 | Indice : **A**



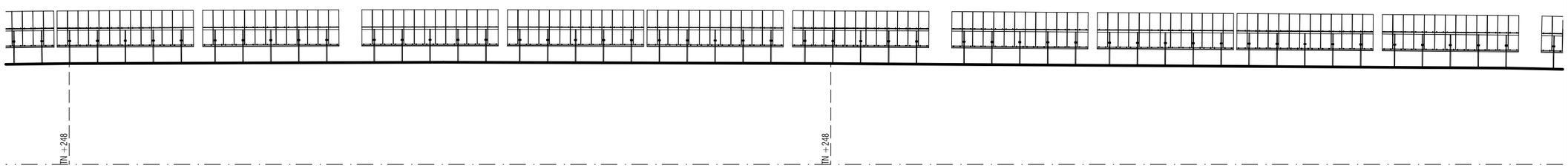
COUPE C TERRAIN 1/1000



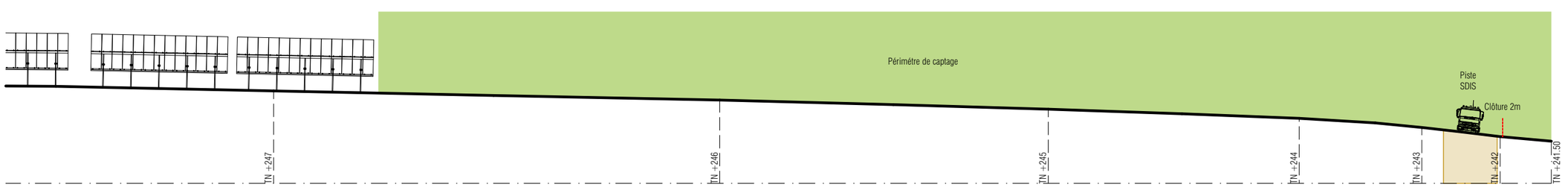
COUPE C TERRAIN 1/1000



COUPE C 1 TERRAIN 1/500



COUPE C 2 TERRAIN 1/500



COUPE C 3 TERRAIN 1/500

© MO ARCHITECTES. Mission strictement limitée à l'édition des plans de demande du Permis de Construire, en vue du dépôt du dossier, par le Maître d'ouvrage aux autorités compétentes.

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

PARC AGRIVOLTAIQUE DE LA CHARITE

COMMUNES DE FRESNES,YROURRE ET SAMBOURG



RWE

PARC AGRIVOLTAIQUE DE LA CHARITE S.A.S

COUPES DE TERRAIN



Piste SDIS
Périmétre de captage
Clôture

MAITRISE D'ŒUVRE

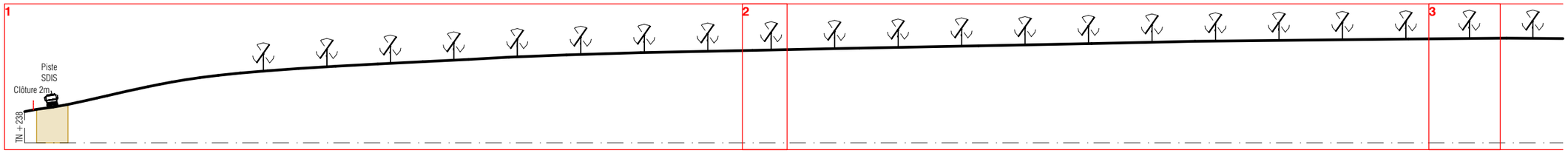
MO ARCHITECTES

PC 3

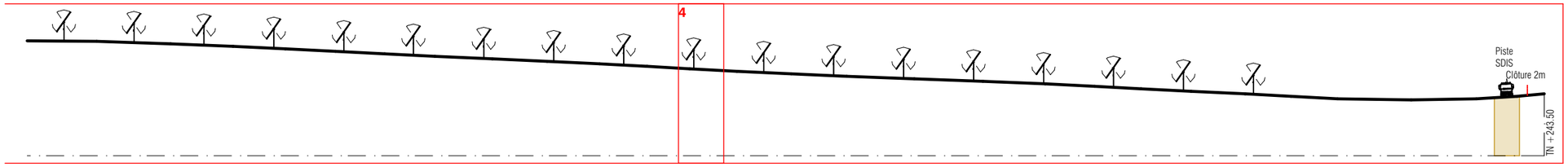
AR-21

A3-Echelle :1:1000, 1:500

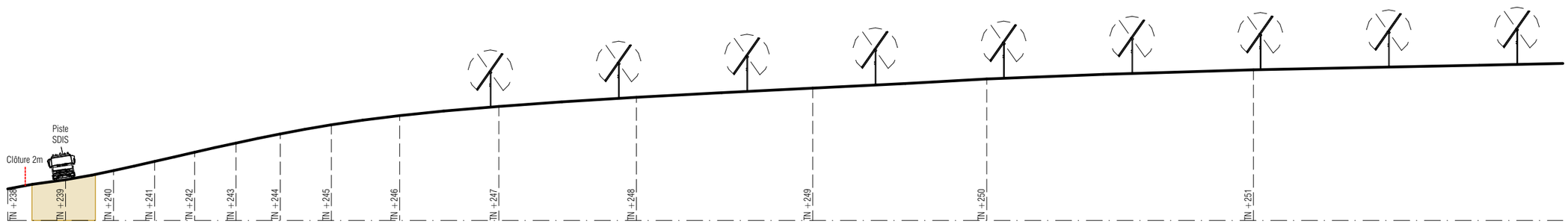
Date : 09/12/2024 | Indice : **A**



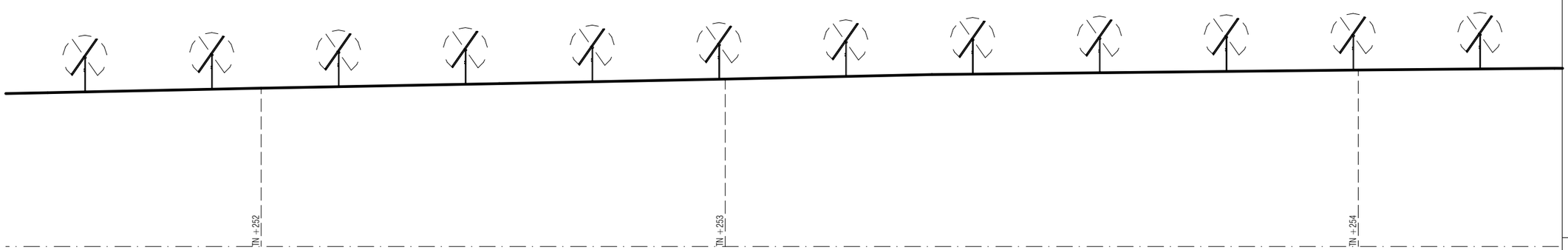
COUPE D TERRAIN 1/1000



COUPE D TERRAIN 1/1000



COUPE D 1 TERRAIN 1/500



COUPE D 2 TERRAIN 1/500

© MO ARCHITECTES. Mission strictement limitée à l'édition des plans de demande du Permis de Construire, en vue du dépôt du dossier, par le Maître d'ouvrage aux autorités compétentes.

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

PARC AGRIVOLTAIQUE DE LA CHARITE

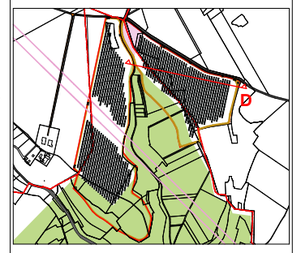
COMMUNES DE FRESNES,YROURRE ET SAMBOURG



RWE

PARC AGRIVOLTAIQUE DE LA CHARITE S.A.S

COUPES DE TERRAIN



Piste SDIS

Clôture

MAITRISE D'ŒUVRE

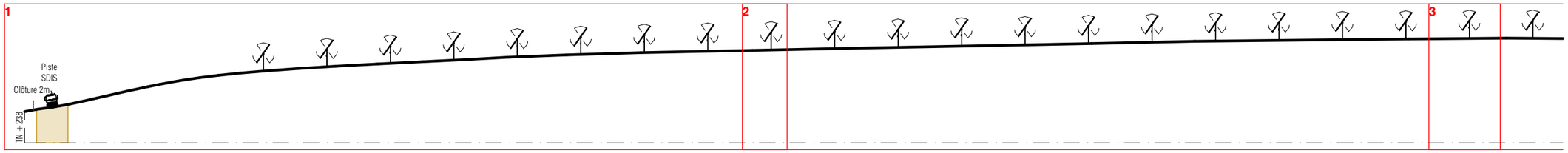
MO ARCHITECTES

PC 3

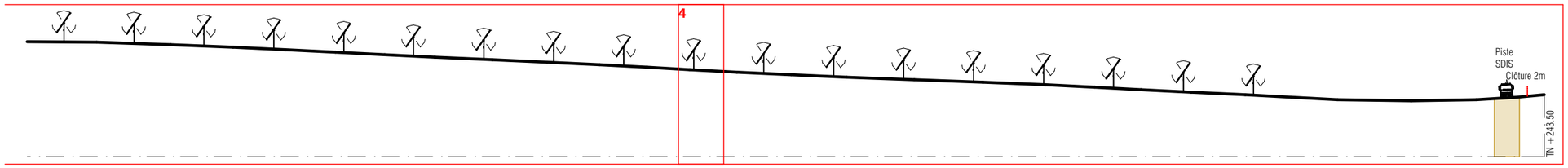
AR-22

A3-Echelle :1:500, 1:1000

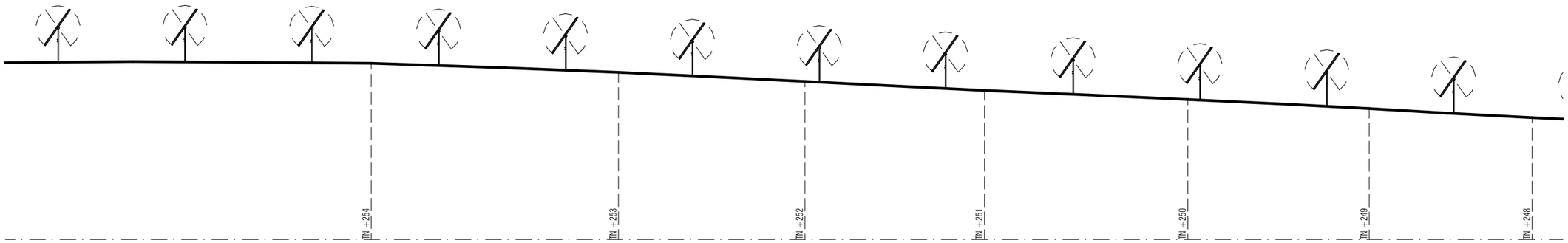
Date : 09/12/2024 | Indice : **A**



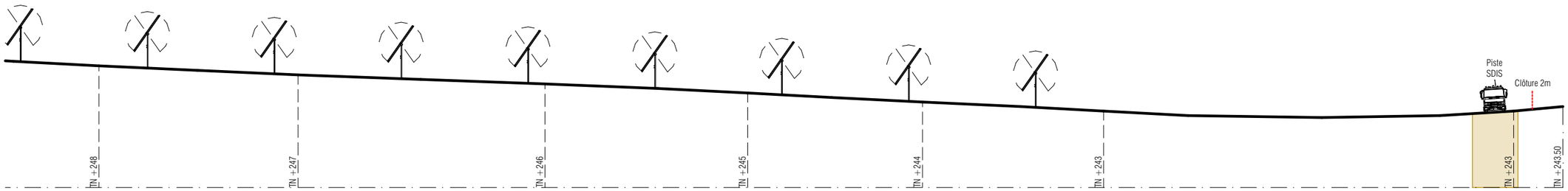
COUPE D TERRAIN 1/1000



COUPE D TERRAIN 1/1000



COUPE D 3 TERRAIN 1/500



COUPE D 4 TERRAIN 1/500

© MO ARCHITECTES. Mission strictement limitée à l'édition des plans de demande du Permis de Construire, en vue du dépôt du dossier, par le Maître d'ouvrage aux autorités compétentes.

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

PARC AGRIVOLTAIQUE DE LA CHARITE

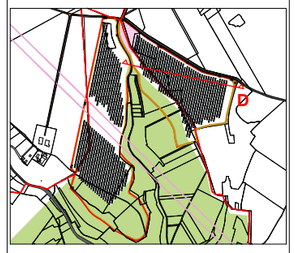
COMMUNES DE FRESNES,YROURRE ET SAMBOURG



RWE

PARC AGRIVOLTAIQUE DE LA CHARITE S.A.S

COUPES DE TERRAIN



Piste SDIS

Clôture

MAITRISE D'ŒUVRE

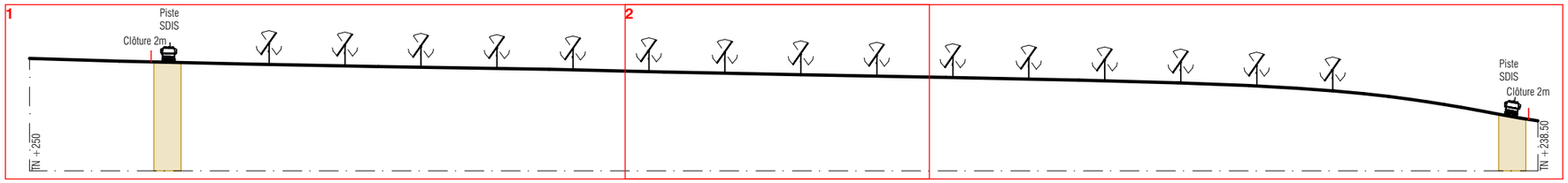
MO ARCHITECTES

PC 3

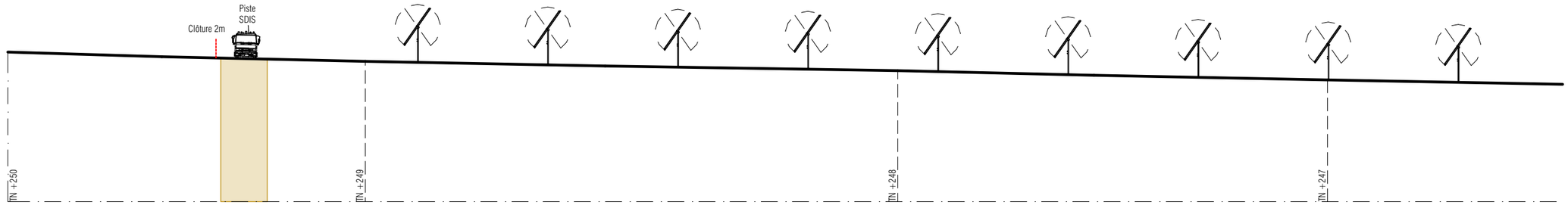
AR-23

A3-Echelle :1:500, 1:1000

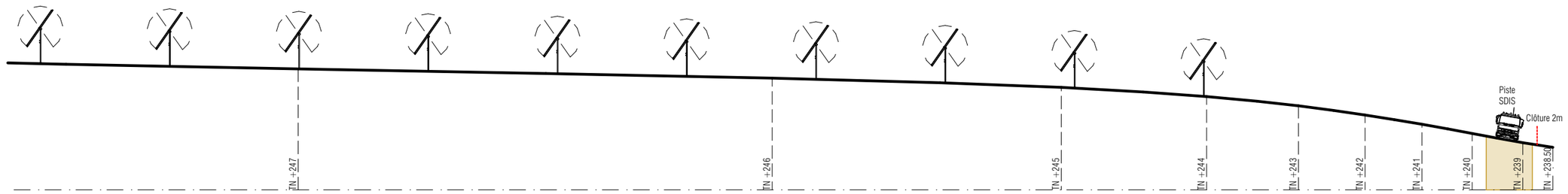
Date : 09/12/2024 | Indice : **A**



COUPE E TERRAIN 1/1000



COUPE E 1 TERRAIN 1/500



COUPE E 2 TERRAIN 1/500

© MO ARCHITECTES. Mission strictement limitée à l'édition des plans de demande du Permis de Construire, en vue du dépôt du dossier, par le Maître d'ouvrage aux autorités compétentes.

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

PARC AGRIVOLTAIQUE DE LA CHARITE

COMMUNES DE FRESNES,YROURRE ET SAMBOURG



RWE

PARC AGRIVOLTAIQUE DE LA CHARITE S.A.S

COUPES DE TERRAIN



Piste SDIS

Clôture

MAITRISE D'ŒUVRE

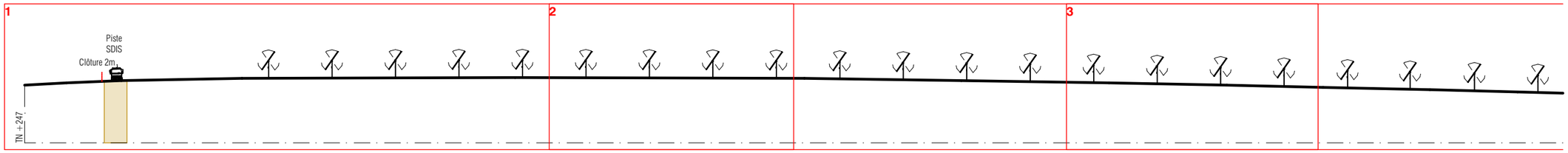
MO ARCHITECTES

PC 3

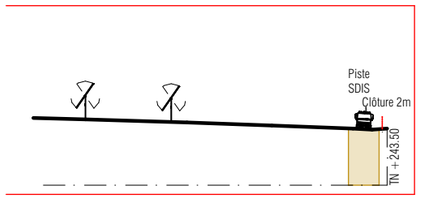
AR-24

A3-Echelle :1:500, 1:1000

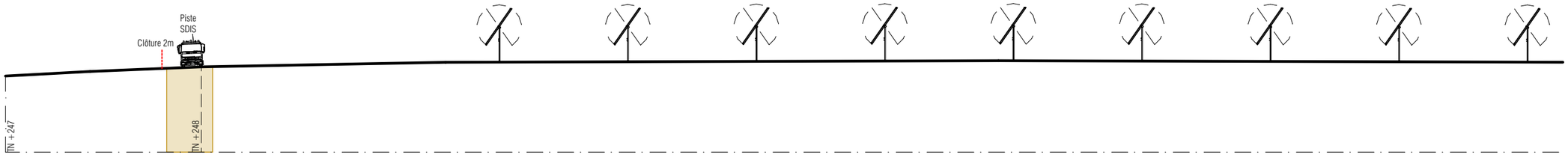
Date : 09/12/2024 | Indice : **A**



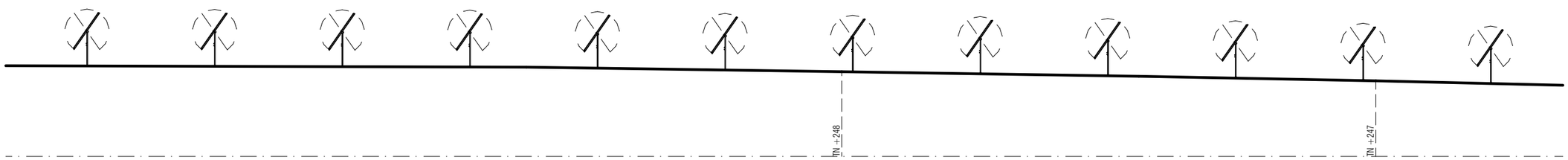
COUPE F TERRAIN 1/1000



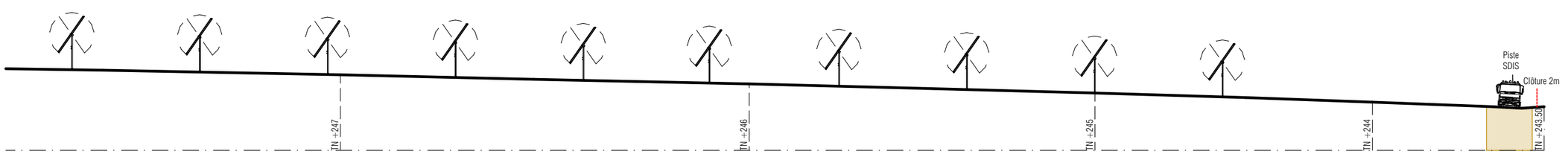
COUPE F TERRAIN 1/1000



COUPE F 1 TERRAIN 1/500



COUPE F 2 TERRAIN 1/500



COUPE F 3 TERRAIN 1/500

© MO ARCHITECTES. Mission strictement limitée à l'édition des plans de demande du Permis de Construire, en vue du dépôt du dossier, par le Maître d'ouvrage aux autorités compétentes.

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

PARC AGRIVOLTAIQUE DE LA CHARITE

COMMUNES DE FRESNES,YROURRE ET SAMBOURG



RWE

PARC AGRIVOLTAIQUE DE LA CHARITE S.A.S

COUPES DE TERRAIN



Piste SDIS

Clôture

MAITRISE D'ŒUVRE

MO ARCHITECTES

PC 3

AR-25

A3-Echelle :1:500, 1:1000

Date : 09/12/2024 | Indice : **A**

NOTICE DESCRIPTIVE DU SITE ET DU PROJET

« Le projet architectural comprend une notice précisant :
1° L'état initial du terrain et de ses abords indiquant, s'il y a lieu, les constructions, la végétation et les éléments paysagers existants ;
2° Les partis retenus pour assurer l'insertion du projet dans son environnement et la prise en compte des paysages, faisant apparaître, en fonction des caractéristiques du projet :
a) L'aménagement du terrain, en indiquant ce qui est modifié ou supprimé ;
b) L'implantation, l'organisation, la composition et le volume des constructions nouvelles, notamment par rapport aux constructions ou paysages avoisinants ;
c) Le traitement des constructions, clôtures, végétations ou aménagements situés en limite de terrain ;
d) Les matériaux et les couleurs des constructions ;
e) Le traitement des espaces libres, notamment les plantations à conserver ou à créer ;
f) L'organisation et l'aménagement des accès au terrain, aux constructions et aux aires de stationnement. »
Article R*431-8 du code de l'urbanisme

La présente pièce permet d'exposer la situation du terrain. Elle présente le projet afin de permettre au lecteur de comprendre la façon dont les constructions et aménagements prévus s'insèrent dans leur environnement.

Etat Initial du terrain

Situation géographique

La zone d'étude du projet de parc agrivoltaïque est localisée sur les communes de Fresnes, Yrouerre et Sambourg dans le département de l'Yonne (89), en région Bourgogne-Franche-Comté. Le site concerné par le projet est localisé au lieu-dit « la Ferme de la Charité », à environ 850m du centre de la commune de Fresnes et s'implante sur 25 parcelles cadastrales privées : A1, A7, A81, A82, A83, A84, A85, A87, A375, A376, A377, A378, A379, A380, A381, A382, A383, A384, A385, D372, D373, ZA9, ZB2, ZB3 et ZL52.

Le site s'insère au sein d'un contexte rural et majoritairement de parcelles agricoles (cultures de céréales et oléo-protéagineux). Il est encadré au sud et à l'est par des boisements, ainsi que par des champs de monocultures au nord et à l'ouest. La ferme de la Charité se situe au sud-ouest du projet.

Habitats naturels et topographie

Aujourd'hui, la zone qui compose le projet se présente majoritairement sous la forme de deux champs de céréales scindés par un chemin communal ; il n'est recensé aucune zone humide. Un alignement d'arbres déjà existant sur le chemin menant à la ferme de la Charité sera étoffé à l'ouest de la zone d'implantation potentielle ; des boisements se situant au sud et à l'est constituent des habitats naturels, notamment pour l'avifaune et les chiroptères.

Le site se situant sur un plateau, la topographie des lieux est relativement plate, avec de légères ondulations.

Etat projeté du terrain et de la construction

Présentation générale

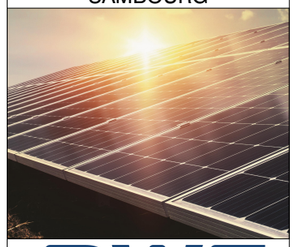
Le projet est situé sur une zone d'environ 58,2 hectares, et prévoit l'installation d'un parc agrivoltaïque d'une puissance de 21,71 MWc. Le taux de couverture des panneaux sera de 34%, répondant ainsi aux exigences décrites dans le décret d'application de l'article 54 de la loi APER relatif à l'agrivoltaïsme qui a été publié le 8 avril 2024.

La production annuelle du parc est estimée à 29 500 MWh/an, équivalente à :

- une économie d'environ 6 129 tonnes de $CO_2 eq$/an

© MO ARCHITECTES. Mission strictement limitée à l'édition des plans de demande du Permis de Construire, en vue du dépôt du dossier, par le Maître d'ouvrage aux autorités compétentes.

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE
PARC AGRIVOLTAIQUE DE LA CHARITE
COMMUNES DE FRESNES,YROURRE ET SAMBOURG



RWE
PARC AGRIVOLTAIQUE DE LA CHARITE S.A.S

NOTICE

MAITRISE D'ŒUVRE
MO ARCHITECTES
PC 4
AR-26
Date : 09/12/2024 | Indice : **A**

- la consommation d'énergie électrique annuelle (chauffage inclus) d'environ 13 270 personnes[1].

L'urbanisme

Les trois communes concernées par le projet ne disposant pas de document d'urbanisme, elles sont soumises au Règlement National d'Urbanisme. En zone non urbanisée, ce dernier indique que sont autorisées *« les constructions et installations nécessaires à l'exploitation agricole, à des équipements collectifs dès lors qu'elles ne sont pas incompatibles avec l'exercice d'une activité agricole, pastorale ou forestière sur le terrain sur lequel elles sont implantées ».* Les centrales photovoltaïques au sol sont en effet considérées comme des équipements d'intérêt général (jurisprudence de l'arrêt du 23 octobre 2015 de la CAA de Nantes « les panneaux photovoltaïques en cause, destinés à la production d'électricité et contribuant ainsi à la satisfaction d'un intérêt public, doivent être regardés comme des installations nécessaires à un équipement collectif au sens des dispositions de l'article L.123-1 du Code de l'urbanisme »).

De plus, depuis l'adoption de la loi n°2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables, les installations agrivoltaïques au sens de l'article L.314-36 du Code de l'énergie « sont considérées comme nécessaires à l'exploitation agricole, pour l'application L.111-4, L.151-11 et L.161-4 du Code de l'urbanisme »
A noter que les communes d'Yrouerre et Sambourg sont situées dans la Communauté de commune du Tonnerrois, qui travaille à la mise en œuvre d'un PLUi. LE projet a été pros en compte par la Communauté de Commune dans le cadre de l'élaboration du PLUi.
#

[1] Consommation par habitant et par ville d'électricité en France - data.gouv.fr

Eléments constitutifs du parc agrivoltaïque

Aménagement du terrain

Les terrassements prévus seront liés exclusivement à la réalisation de six postes de transformation, d'un poste de livraison et de l'installation de trois citernes d'eau; ils seront localisés et de faible ampleur. Aucune opération de terrassement ou de nivellement visant à modifier la topographie des parcelles ne sera nécessaire.

Des pistes de 5 m de large assurant la circulation des opérateurs du SDIS 89, ainsi que les opérations de maintenance, seront aménagées autour du parc et entretenues pendant toute la durée d'exploitation, à savoir 40 ans.

L'implantation, l'organisation, la composition et le volume des constructions nouvelles, notamment par rapport aux constructions ou paysages avoisinants

Le projet de parc agrivoltaïque de la Charité, d'une puissance de 21.71 MWc prévoit la mise en place d'environ 35 308 modules photovoltaïques installés sur des structures porteuses métalliques monopieux, de type trackers, avec comme système d'ancrage des micropieux forés.

Les tables photovoltaïques seront installées les unes à côté des autres, formant des rangées le long de l'axe nord-est/sud-ouest. L'inclinaison des modules pourra varier entre -60° et 60° par rapport à l'axe central des trackers, en fonction de la course du soleil (système de trackers).

Les rangées ont été inclinées nord-est/sud-ouest (et non nord-sud) afin de conserver le sens de travail de l'exploitant et permettre la meilleure utilisation du terrain tout en limitant les ombrages inter-rangées.

Le point haut des supports atteindra une hauteur maximale de 6.158 m. Le point bas des tables aura quant à lui une hauteur minimale de 2 m, permettant un ensoleillement important des cultures sous-jacentes ainsi que le maintien d'une

© MO ARCHITECTES. Mission strictement limitée à l'édition des plans de demande du Permis de Construire, en vue du dépôt du dossier, par le Maître d'ouvrage aux autorités compétentes.

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE
PARC AGRIVOLTAIQUE DE LA CHARITE
COMMUNES DE FRESNES,YROURRE ET SAMBOURG



RWE
PARC AGRIVOLTAIQUE DE LA CHARITE S.A.S

NOTICE

MAITRISE D'ŒUVRE
MO ARCHITECTES
PC 4
AR-27
Date : 09/12/2024 Indice : **A**

activité agricole significative. L'écartement inter-rangées sera de 9,2 m, soit une distance pieu à pieu de 14 m, afin de permettre le passage des engins agricoles, de favoriser l'écoulement des eaux de pluie, l'ensoleillement et une meilleure circulation de la faune (notamment volante) sur le site.

Un réseau enterré de câbles électriques moyenne et basse-tension reliera les différentes lignes de modules photovoltaïques aux locaux électriques de transformation. Afin de réduire l'impact et l'artificialisation des sols, les travaux d'aménagements seront regroupés. Les câbles suivront les structures, puis passeront sous le tracé des pistes pour rejoindre les postes de transformation et enfin le point de livraison.

La production électrique sera centralisée sur un poste de livraison de 36 m² permettant de délivrer celle-ci sur le réseau local de distribution, via des câbles enterrés. Le poste de livraison, en béton armé, sera situé dans l'enceinte clôturée du parc agrivoltaïque, à proximité de l'entrée au nord-est, en bordure de la voie communale n°5 d'Yrouerre à Sambourg.

Il est également prévu l'implantation de six postes de transformation d'une superficie de de 27 m² chacun au sein du parc agrivoltaïque. Quatre d'entre eux se situeront le long des pistes et voies au nord du projet tandis que deux autres seront installés au sud-est. Chacun de ces postes de transformation regrouperont plusieurs éléments dont notamment un transformateur ainsi que plusieurs composants de régulation et de communication.

Trois réserves incendie d'une capacité de 60 m³, et prenant la forme d'une citerne souple, seront installées au sud, au nord-ouest et au nord-est du projet. Elles seront desservies par une aire d'aspiration de 60 m² conformément aux recommandations du SDIS 89.

Une « zone témoin » d'environ deux hectares sera mise en place au nord du projet, aucun aménagement ne sera installé sur cette surface. Cette zone permettra d'estimer la production agricole qui aurait pu être réalisée en l'absence de panneaux afin de la comparer à celle sous les panneaux.

Le traitement des constructions, clôtures, végétations ou aménagements situés en limite de terrain

L'ensemble des parcelles concernées par le projet agrivoltaïque sera clôturé, garantissant la sécurité des personnes extérieures au site et la sécurité des installations en cas de tentative d'intrusion. Une clôture grillagée en acier galvanisé avec des mailles plastifiées de couleur verte d'une hauteur de 2 m sera installée. Afin de fa liciter le passage de la petite faune, des « passes faune » d'une dimension de 20x20cm seront installées tous les 50 m.

Un système de vidéosurveillance sera installé sur l'ensemble du site.

Un intérêt particulier sera porté à l'intégration paysagère du projet, avec la plantation d'arbres pour renforcer et continuer l'alignement d'arbres présent le long du chemin d'accès à la ferme de la Charité. Les essences des arbres seront décidées par une concertation avec le propriétaire.

A noter également que les trackers seront à plus de 25m de la route de Sambourg à Yrouerre, recul permettant de limiter l'impact visuel pour les usagers de cette route.

Dans le but de renforcer l'insertion paysagère du projet, les couleurs du poste de livraison et des postes de transformation seront harmonisées en RAL 9001 ou équivalent.

Après les inventaires de terrain, une sensibilité écologique relative aux chiroptères a été mise en évidence. En réponse, une mesure d'évitement des lisières a été prise en conservant une distance de plus de 20 mètres avec les premières tables. Également, des mesures de réductions comme la mise en place d'un balisage, d'un suivi écologique, d'une périodicité de travaux et de bonnes pratiques de chantier sont prévues.

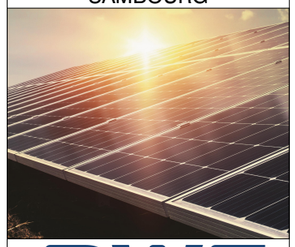
Toutes les mesures qui seront menées dans le cadre de ce projet sont détaillées dans l'étude d'impact jointe.

© MO ARCHITECTES. Mission strictement limitée à l'édition des plans de demande du Permis de Construire, en vue du dépôt du dossier, par le Maître d'ouvrage aux autorités compétentes.

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

PARC AGRIVOLTAIQUE DE LA CHARITE

COMMUNES DE FRESNES,YROURRE ET SAMBOURG



RWE

PARC AGRIVOLTAIQUE DE LA CHARITE S.A.S

NOTICE

MAITRISE D'ŒUVRE

MO ARCHITECTES

PC 4

AR-28

Date : 09/12/2024 | Indice : **A**

L'organisation et l'aménagement des accès aux terrains, aux constructions et aux aires de stationnement.

L’accès au site, notamment par les engins de chantier, s’effectuera depuis la route des granges Sambourg qui borde le projet au nord, cet axe est lui-même rallié à la D117 au sud-ouest.

Cinq portails sécurisés en acier galvanisé à deux battants ouvrants seront mis en place le long des bordures ouest et nord du parc agrivoltaïque. Les portails, de 14 m de large, présenteront une serrure avec un triangle de manœuvre 11 mm pour permettre l’intervention du SDIS 89. Un portail de 6 m sera également mis en place entre la parcelle à l’est et le boisement au sud, afin de permettre un accès à celui-ci.

© MO ARCHITECTES. Mission strictement limitée à l'édition des plans de demande du Permis de Construire, en vue du dépôt du dossier, par le Maître d'ouvrage aux autorités compétentes.

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

PARC AGRIVOLTAIQUE DE LA CHARITE

COMMUNES DE FRESNES,YROURRE ET SAMBOURG



RWE

PARC AGRIVOLTAIQUE DE LA CHARITE S.A.S

NOTICE

MAITRISE D'ŒUVRE

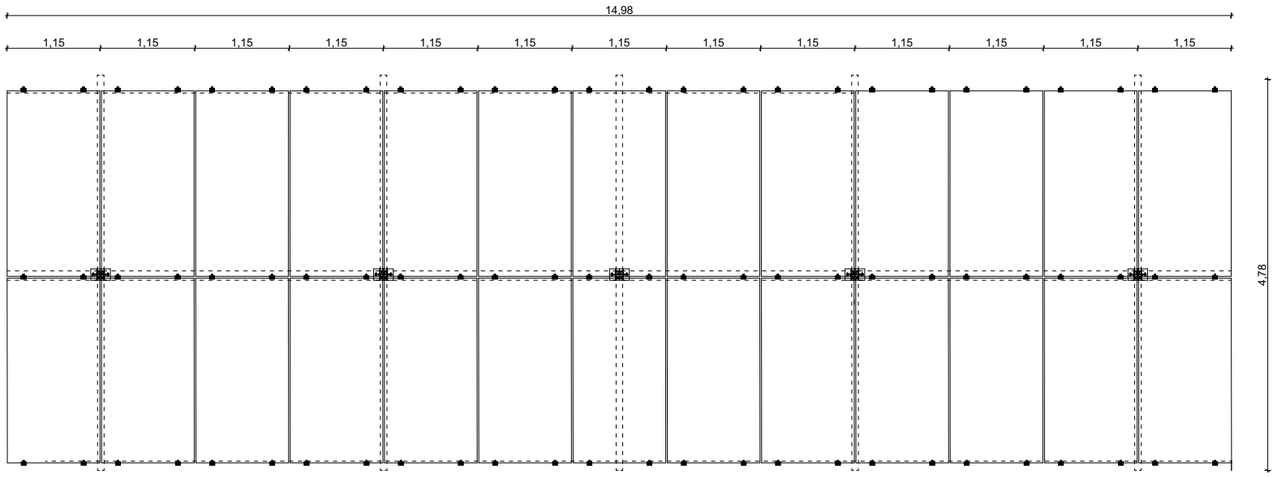
MO ARCHITECTES

PC 4

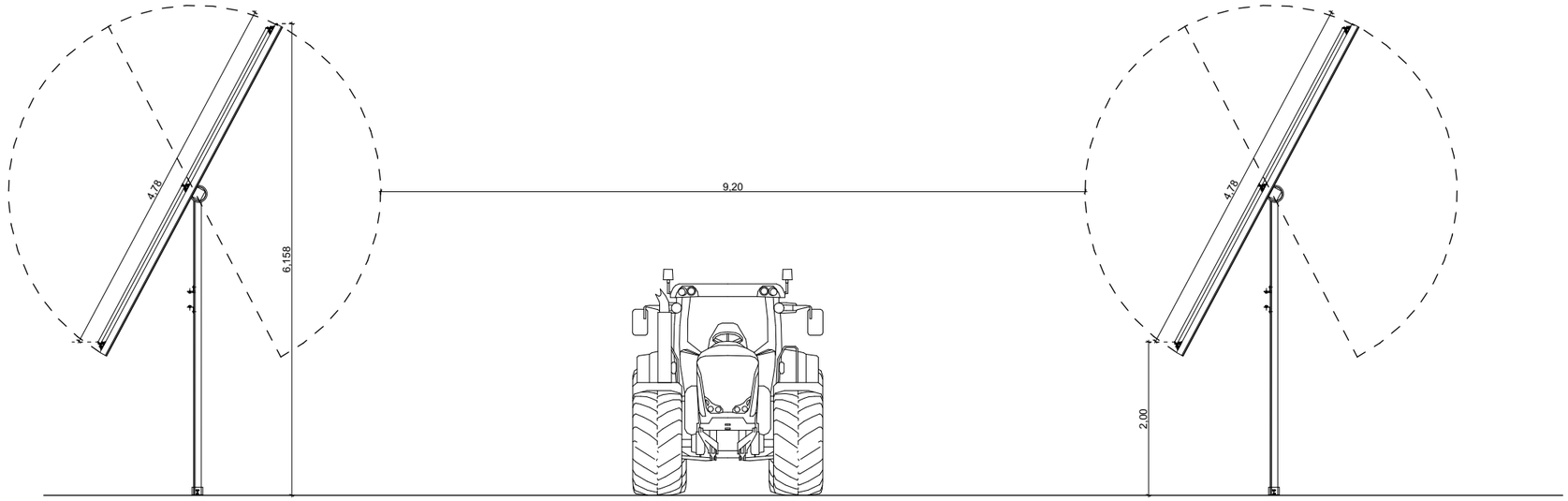
AR-29

Date : 09/12/2024 | Indice : **A**

© MO ARCHITECTES. Mission strictement limitée à l'édition des plans de demande du Permis de Construire, en vue du dépôt du dossier, par le Maître d'ouvrage aux autorités compétentes.



PLAN DES TABLES 1/75



COUPE SUR TABLES 1/75

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

PARC AGRIVOLTAIQUE DE LA CHARITE

COMMUNES DE FRESNES,YROURRE ET SAMBOURG



RWE

PARC AGRIVOLTAIQUE DE LA CHARITE S.A.S

PLAN ELEVATION REFERENCE TABLE

MAITRISE D'ŒUVRE

MO ARCHITECTES

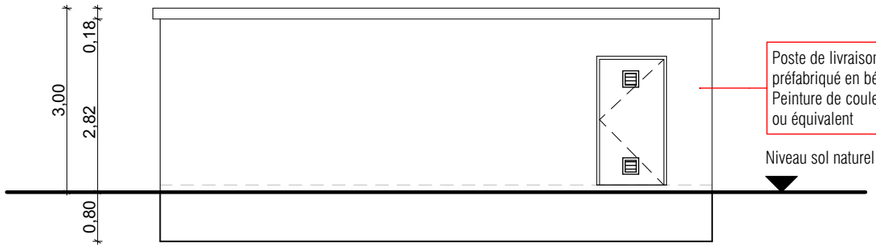
PC 5

AR-30

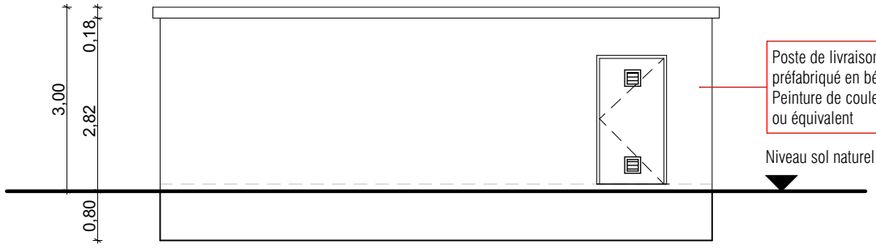
A3-Echelle : 1:75

Date : 09/12/2024 | Indice : **A**

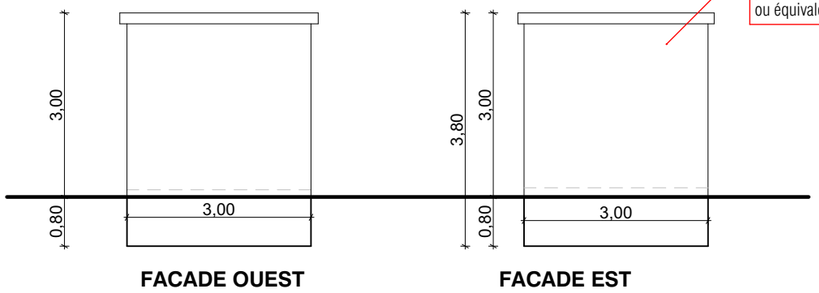
© MO ARCHITECTES. Mission strictement limitée à l'édition des plans de demande du Permis de Construire, en vue du dépôt du dossier, par le Maître d'ouvrage aux autorités compétentes.



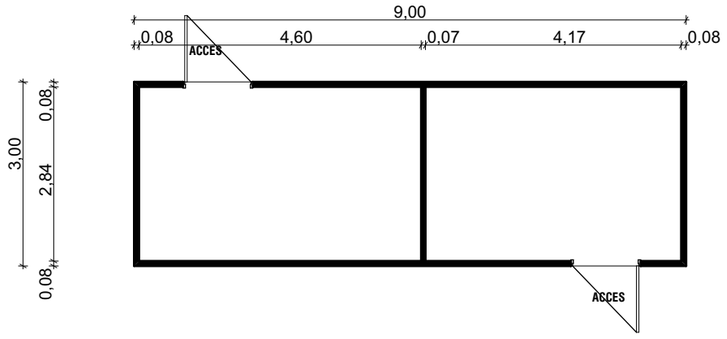
FACADE NORD (ARRIERE)



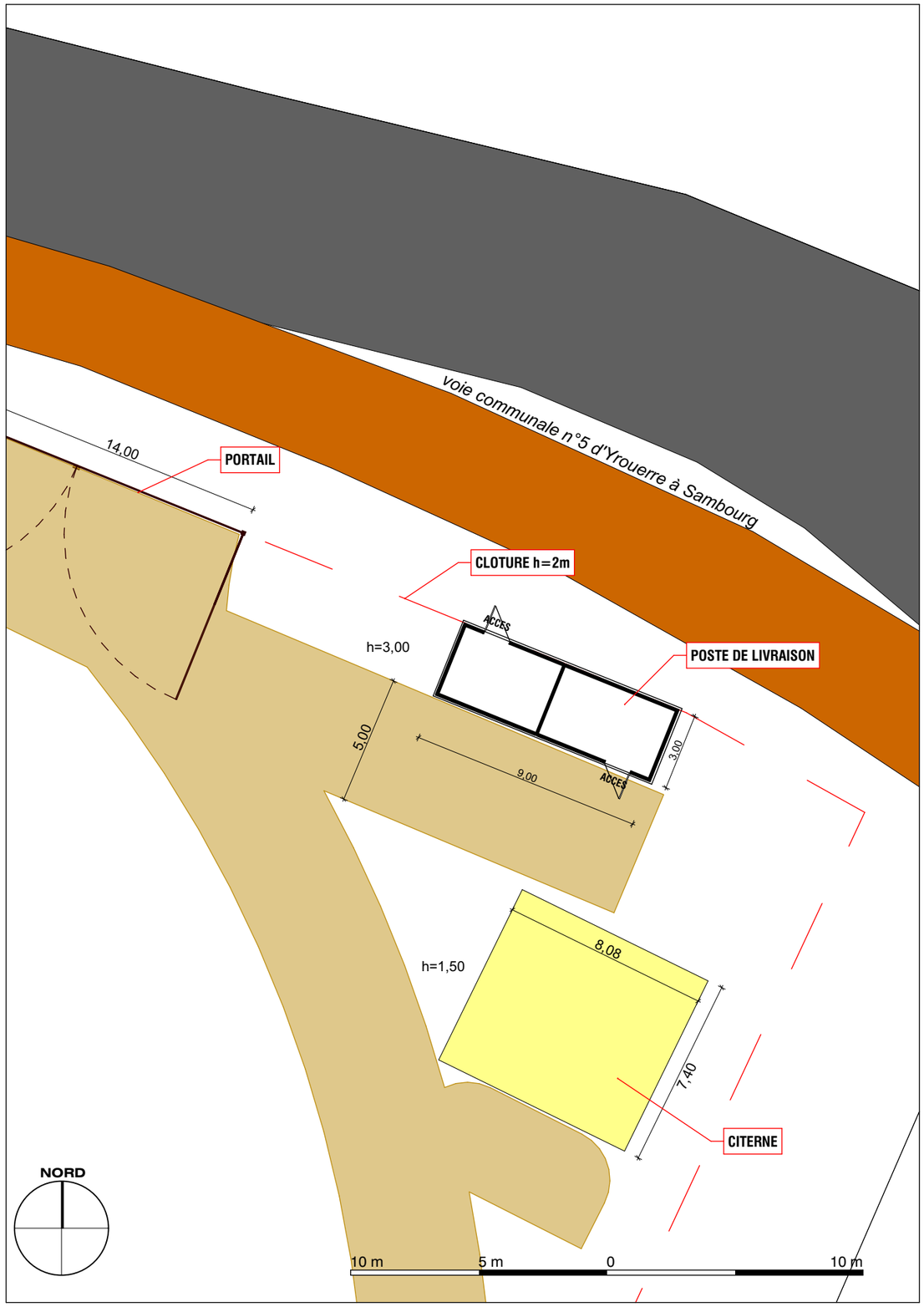
FACADE SUD (AVANT)



FACADE OUEST **FACADE EST**



POSTE DE LIVRAISON 1:100



PLAN D'IMPLANTATION 1:200

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

PARC AGRIVOLTAIQUE DE LA CHARITE

COMMUNES DE FRESNES,YROURRE ET SAMBOURG



RWE

PARC AGRIVOLTAIQUE DE LA CHARITE S.A.S

POSTE DE LIVRAISON



Route existante suivant cadastre
Route ou Chemin existant suivant vue aerienne
Piste SDIS
Citerne
Portail
Emprise du projet Périmètre clôturé

MAITRISE D'ŒUVRE

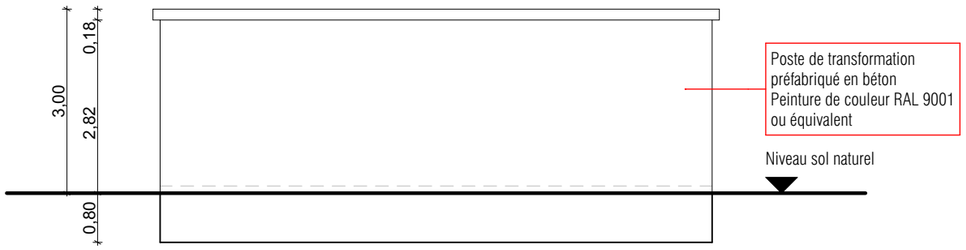
MO ARCHITECTES

PC 5

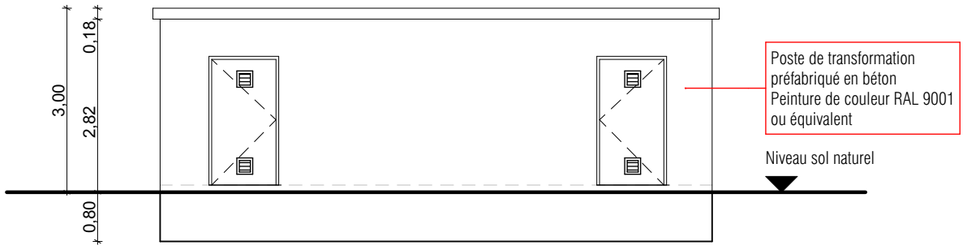
AR-31

A3-Echelle : 1:100, 1:200

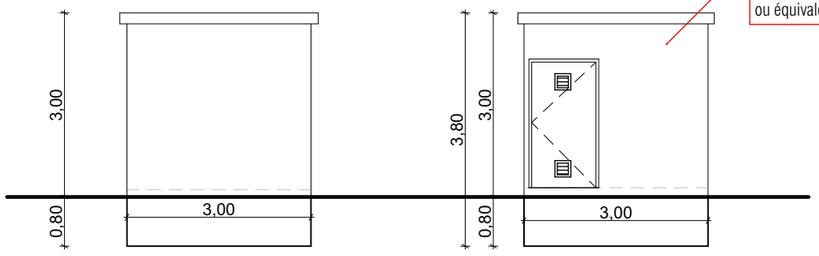
Date : 09/12/2024 Indice : **A**



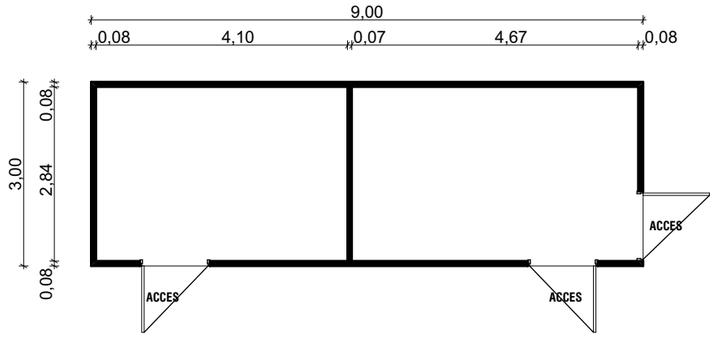
FACADE NORD (ARRIERE)



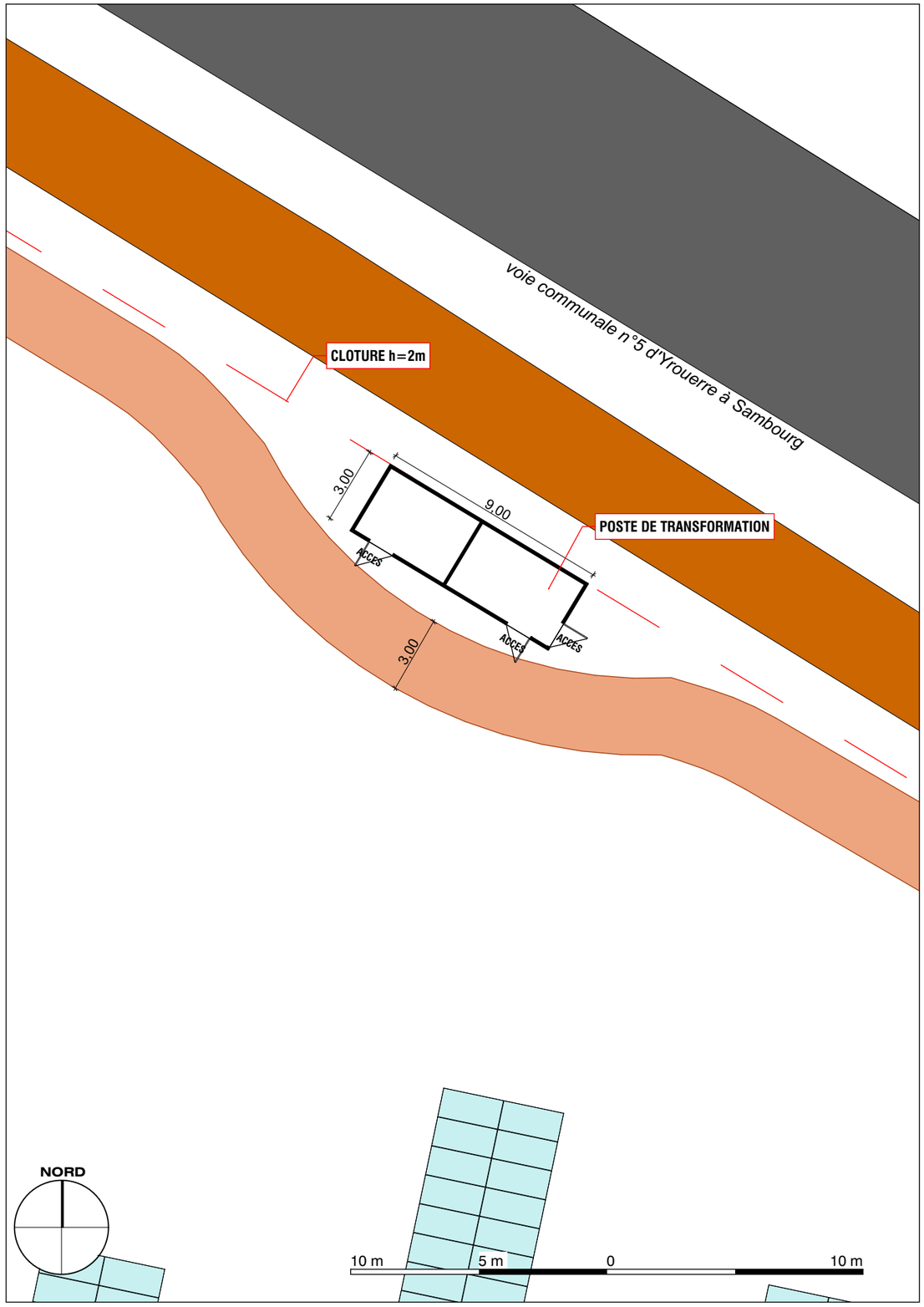
FACADE SUD (AVANT)



FACADE OUEST **FACADE EST**



POSTE DE TRANSFORMATION 1:100

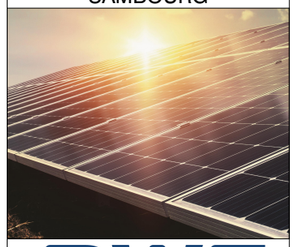


PLAN D'IMPLANTATION 1:200

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

PARC AGRIVOLTAIQUE DE LA CHARITE

COMMUNES DE FRESNES,YROURRE ET SAMBOURG



RWE

PARC AGRIVOLTAIQUE DE LA CHARITE S.A.S

POSTE DE TRANSFORMATION



Route existante suivant cadastre
Route ou Chemin existant suivant vue aerienne
Piste de maintenance
Emprise du projet Périmètre clôturé

MAITRISE D'ŒUVRE

MO ARCHITECTES

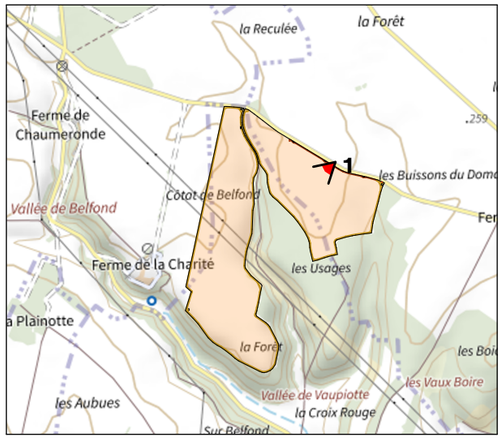
PC 5

AR-32

A3-Echelle : 1:100, 1:200

Date : 09/12/2024 Indice : **A**

© MO ARCHITECTES. Mission strictement limitée à l'édition des plans de demande du Permis de Construire, en vue du dépôt du dossier, par le Maître d'ouvrage aux autorités compétentes.



SITUATION



PHOTOGRAPHIE ETAT EXISTANT N°1 : VUE DEPUIS LA VOIE COMMUNALE N°5 D'YROUERRE A SAMBOURG, LIEU DIT VALLEE DE VAUPIOTTE



VUE D'INSERTION N°1 : VUE DEPUIS LA VOIE COMMUNALE N°5 D'YROUERRE A SAMBOURG, LIEU DIT VALLEE DE VAUPIOTTE

© MO ARCHITECTES. Mission strictement limitée à l'édition des plans de demande du Permis de Construire, en vue du dépôt du dossier, par le Maître d'ouvrage aux autorités compétentes.

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

PARC AGRIVOLTAIQUE DE LA CHARITE

COMMUNES DE FRESNES,YROURRE ET SAMBOURG



RWE

PARC AGRIVOLTAIQUE DE LA CHARITE S.A.S

VUE D'INSERTION PROCHE

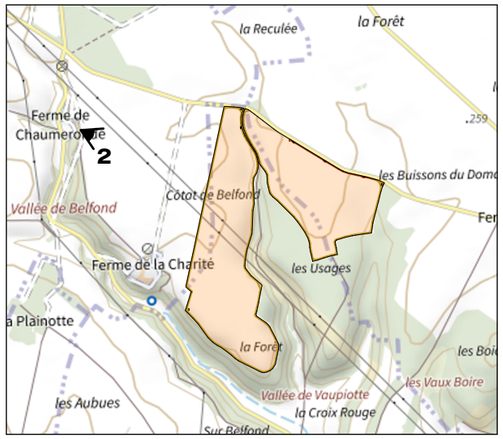
MAITRISE D'ŒUVRE

MO ARCHITECTES

PC 6-7

AR-33

Date : 09/12/2024 | Indice : **A**



SITUATION



PHOTOGRAPHIE ETAT EXISTANT N°2 : VUE DEPUIS LE CHEMIN RURAL D'YROUERRE A LA CHARITE,LIEU DIT FERME DE CHAUMERODE



VUE D'INSERTION N°2 : VUE DEPUIS LE CHEMIN RURAL D'YROUERRE A LA CHARITE,LIEU DIT FERME DE CHAUMERODE

© MO ARCHITECTES. Mission strictement limitée à l'édition des plans de demande du Permis de Construire, en vue du dépôt du dossier, par le Maître d'ouvrage aux autorités compétentes.

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

PARC AGRIVOLTAIQUE DE LA CHARITE

COMMUNES DE FRESNES,YROURRE ET SAMBOURG



RWE

PARC AGRIVOLTAIQUE DE LA CHARITE S.A.S

VUE D'INSERTION LOINTAINE

MAITRISE D'ŒUVRE

MO ARCHITECTES

PC 6-8

AR-34

Date : 09/12/2024 | Indice : **A**